

# La spoliation des biens juifs en Bulgarie pendant la seconde guerre mondiale : un état des lieux historiographique

Nadège Ragaru

► **To cite this version:**

Nadège Ragaru. La spoliation des biens juifs en Bulgarie pendant la seconde guerre mondiale : un état des lieux historiographique. 2016. hal-01292849

**HAL Id: hal-01292849**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01292849>**

Preprint submitted on 23 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions de recherche / Research Question  
N° 48 – Mars 2016

**La spoliation des biens juifs en Bulgarie  
pendant la seconde guerre mondiale :  
un état des lieux historiographique**

**Nadège Ragaru**

Centre de Recherche Internationales  
Sciences Po

# La spoliation des biens juifs en Bulgarie pendant la seconde guerre mondiale : un état des lieux historiographique

## Résumé

A l'historiographie sur la spoliation des biens juifs en Europe, l'étude du cas bulgare fournit un apport original. La Bulgarie présente en effet une singularité de prime abord irréductible : dans ce pays allié de l'Allemagne nazie, une législation antisémite fut adoptée en janvier 1941, qui posait les cadres de l'aryanisation de l'économie. Pourtant, dans le « vieux Royaume », la dépossession économique des Juifs de citoyenneté bulgare ne préfigura pas leur déportation ; dans les territoires de Yougoslavie et de Grèce occupés, en revanche, spoliation, déportation et extermination furent inexorablement liées. La question de la spoliation pourrait-elle dès lors fournir un angle sous lequel aborder à nouveaux frais l'histoire de cette tragique bifurcation ? Comment interpréter, en particulier, les dynamiques microsociales qui ont sous-tendu la participation à l'accaparement de biens juifs et, parfois de la part des mêmes acteurs sociaux, la mobilisation contre les déportations ? La parution d'un ouvrage pionnier dû à l'historien bulgare, Roumen Avramov, fournit ici l'opportunité de dresser un état de la littérature sur la Shoah et la spoliation en Bulgarie, ainsi que de suggérer des pistes de recherche dans le prolongement de ses travaux.

## Summary

The study of the Bulgarian case provides an original contribution to the scholarship on the confiscation of Jewish property in Europe during World War II. This ally of Nazi Germany passed anti-Semitic legislation in January 1941 and laid the framework for the expropriation of Jewish properties. In the "Old Kingdom" (pre-1941 borders) however, the economic deprivation of the Bulgarian Jews did not prefigure their deportation. By contrast, in Yugoslav and Greek territories under Bulgarian occupation, economic dispossession, deportation and extermination were inexorably linked. Could the issue of spoliation therefore provide a perspective shedding new light on this tragic bifurcation? How can one interpret the micro-social dynamics, which led some social actors to take part in the grabbing of Jewish property *and* at times to also publicly oppose the deportation of Bulgaria's Jews? The publication of a pioneer piece of research by Bulgarian historian Roumen Avramov provides the opportunity to offer a review of the literature on the Holocaust and the expropriation of Jewish properties in Bulgaria. Building upon Avramov's work, this article also suggests areas for further research on anti-Jewish policies in Bulgaria.

**Nadège Ragaru**, historienne et politiste, est chargée de recherche à Sciences Po (CERI) où elle enseigne l'histoire culturelle des socialismes est-européens et la mémoire de la Shoah en Europe de l'Est. Ses recherches portent sur les politiques d'occupation et de citoyenneté de la Bulgarie en Macédoine pendant la Seconde Guerre mondiale, sur la Shoah en Bulgarie et en Macédoine, ainsi que sur les procès d'après-guerre pour crimes anti juifs. Elle a récemment dirigé l'ouvrage, *La Shoah en Europe du Sud-Est. Les Juifs en Bulgarie et dans les territoires sous administration bulgare (1941-1944)*, Paris: E-éditions du Mémorial de la Shoah, 2014, ainsi que le dossier « Fictions d'avenir : sciences et temps des socialismes est-européens », *Les Cahiers du monde russe*, 56 (1), été 2015. Elle a également publié: « The Liquidation of Jewish Properties in Bitola: Plunder by Decree during the Bulgarian Occupation (1943) », in: Berta Romano Nikolić et al. (eds.), *Jews in Macedonia, Skopje: Jewish Community in the Republic of Macedonia*, 2015, p.249-262; « The Female Body of Jewish Suffering: The Cinematic Recreation of the Holocaust in the Bulgarian-German Co-production "Zvezdi/Sterne/Stars" (1959) », *L'Homme*, 26(2), 2015, p.103-117; « Femmes en quête de rôle : identités de genre et art dramatique en Bulgarie (1944-1954) », *Vingtième siècle*, 126, 2015, p.45-59 ; « Commémorer et diviser en Europe : le 70e anniversaire du sauvetage et des déportations juives depuis les terres sous administration bulgare », *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, 65 (3-4), 2014, p.237-274.

Email : [nadege.ragaru@sciencespo.fr](mailto:nadege.ragaru@sciencespo.fr)

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

**La spoliation des biens juifs en Bulgarie pendant la seconde guerre mondiale : un état des lieux historiographique** ..... 4

**De la dénonciation des persécutions anti juives à la topique du « sauvetage des Juifs bulgares » : récit d’une écriture publique du passé**..... 6

Les politiques antijuives au prisme de l’antifascisme : l’immédiat après-guerre ..... 7

Diplomatie du « sauvetage » et internationalisation de l’écriture de la Shoah : la Bulgarie à contretemps ? ..... 10

Après 1989, les destinées juives au cœur des débats sur le « fascisme » et la mémoire du communisme ..... 13

**Extorsion, spoliation et pillage des biens juifs : « une nouvelle topographie ethnique du capital »**..... 18

La Loi pour la défense de la nation et les débuts hésitants de l’antisémitisme d’État : une politique au service de l’alliance avec l’Allemagne (janvier 1941-août 1942) ..... 20

L’heure du Commissariat aux affaires juives : de la bureaucratie zélée aux politiques de nationalisation (août 1942-février 1943) ..... 21

Cette déportation qui ne fut pas : des spoliations au pillage (février 1943-août 1944)..... 24

**Poursuivre l’enquête : la sociohistoire des communautés juives bulgares, l’antisémitisme et la sociologie de l’État** ..... 26

Une microhistoire des mondes juifs : faire retour sur l’entre-deux-guerres ..... 26

Au-delà du débat sur « l’absence/la présence » de l’antisémitisme en Bulgarie : pour une histoire sociale de la stigmatisation des Juifs..... 28

Des « bureaucraties ordinaires » en des « temps extraordinaires » : une sociologie de l’État bulgare post-ottoman ..... 31

**Conclusion**..... 33

## INTRODUCTION

# La spoliation des biens juifs en Bulgarie pendant la seconde guerre mondiale : un état des lieux historiographique

Nadège Ragaru<sup>1</sup>

L'historiographie des spoliations de biens juifs a connu ces deux dernières décennies un développement spectaculaire<sup>2</sup>, elle qui demeura longtemps dans « l'ombre de l'extermination »<sup>3</sup>. Lorsqu'ils étaient explorés, les processus d'exclusion économique étaient en effet envisagés comme un prélude à la déportation, suivant le triptyque dessiné dans les écrits fondateurs de Raul Hilberg (expropriation, ghettoïsation, déportation)<sup>4</sup>. La spoliation, ce « vol légal » par transfert de biens de leurs propriétaires « juifs » à des détenteurs « aryens »<sup>5</sup>, y apparaissait comme l'un des rouages du système d'élimination physique des Juifs d'Europe. Regrettant que l'étude des entrepreneurs juifs en Allemagne ait été menée « selon la perspective *ex post* de leur fin inéluctable et violente », l'historien allemand Christoph Kreutzmüller invitait récemment à rouvrir ce chantier<sup>6</sup>. Afin d'offrir un récit attentif aux pratiques de résistance des spoliés, il proposait de déplacer la focale spatio-temporelle vers les débuts du nazisme.

Selon un cheminement autre, l'étude du cas bulgare invite, elle aussi, à renouveler l'examen des liens entre marginalisation économique et destruction des Juifs. La Bulgarie présente de prime abord une singularité irréductible : dans ce petit pays balkanique allié de l'Allemagne nazie, une législation antisémite fut adoptée à l'hiver 1940-1941, qui posait les cadres de l'aryanisation de l'économie. Pourtant, dans le « vieux Royaume » (la Bulgarie d'avant guerre), la dépossession économique des Juifs de citoyenneté bulgare ne préfigura pas leur déportation. Environ 48 000 Juifs bulgares<sup>7</sup>

---

1 L'auteure souhaite remercier les deux évaluateurs anonymes pour leurs précieuses remarques sur une version antérieure de ce texte.

2 Voir, pour ne citer que le cas français et par ordre chronologique, Marguerite Blocaille-Boutelet, « L' 'aryanisation' des biens », *Le genre humain*, 30-31, 1996, p. 243-265 ; Philippe Verheyde, *Les mauvais comptes de Vichy : l'aryanisation des entreprises françaises*, Paris, Perrin, 1999 ; Claire Andrieu (avec la collaboration de Cécile Omnès et al.), *La spoliation financière*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, Paris, La Documentation française, 2000 ; Antoine Prost, Rémi Skoutelsky, Sonia Étienne, *Aryanisation et restitutions*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, Paris, La Documentation française, 2000 ; Annette Wiewiorka, *Les biens des internés des camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande*, Paris, La Documentation française, 2000 ; Jean-Marc Dreyfus, *Pillage sur ordonnance. Aryanisation et restitution des banques en France, 1940-1953*, Paris, Fayard, 2003 ; Tal Bruttman (dir.), *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. Commission d'enquête de la ville de Grenoble sur les spoliations des biens de Juifs*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004 ; Alexandre Doulut, *La spoliation des biens juifs en Lot-et-Garonne*, Narosse, Éditions d'Albret, 2005 ; Tal Bruttman, *Aryanisation économique et spoliations en Isère (1940-1944)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010 ; Sarah Gensburger, *Images d'un pillage : album de la spoliation des Juifs à Paris, 1940-1944*, Paris, Textuel, 2010. Ce renouveau historiographique reflète l'émergence d'une demande sociale, traduite par la création de commissions d'investigation au niveau national (la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, dite Mission Mattéoli, le groupe de travail sur les spoliations et les restitutions des biens juifs de la Caisse des dépôts et consignations, la Commission pour l'indemnisation des victimes des spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation) comme au niveau local (Grenoble, Paris, Bordeaux...). Cette réflexion a bénéficié de l'ouverture d'archives nouvelles à compter des années 1996-1997.

3 Claire Andrieu, « Écrire l'histoire des spoliations antisémites (France, 1940-1944) », *Histoire@politique*, novembre 2009, p. 5.

4 Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988 (1<sup>ère</sup> éd. 1961 sous le titre *The Destruction of the European Jews*, New Haven, Yale University Press, 1961).

5 L'expression « vol légal » est due à Gérard Lyon-Caen, « Les spoliations », thèse pour le doctorat présentée et soutenue le 1<sup>er</sup> décembre 1945, Université de Paris, faculté de droit.

6 Christoph Kreutzmüller, « Dans l'œil du cyclone. Les commerces juifs de Berlin, 1933-1942 », in Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 198.

7 Selon le recensement de 1934 (critère d'autodéfinition religieuse), la Bulgarie comprenait, sur une population de 6 077 939 habitants, une communauté juive de 48 398 membres, soit 0,80 % de la population. *Statističeski godišnik*, 27, 1935, p. 14-25. On notera toutefois que les autorités bulgares acceptèrent de déchoir de leur nationalité et de remettre aux pouvoirs

survécurent au conflit, les protestations de segments de la société (des élus, des hiérarques de l'Église orthodoxe, des citoyens ordinaires) ayant convaincu les autorités bulgares de surseoir à la déportation des Juifs bulgares, avant que les revers militaires subis par l'Allemagne nazie ne les persuadent d'y renoncer<sup>8</sup>. Se pourrait-il qu'il faille, à l'aune de cette trajectoire, réévaluer les articulations entre spoliation, déportation et extermination ? Ou, en inversant les termes de la question, comment penser l'ultime non-déportation des Juifs de Bulgarie à la lumière d'un examen des spoliations ? Quelle interprétation fournir en particulier des dynamiques microsociales qui ont sous-tendu la participation au pillage des biens juifs *et*, parfois de la part des mêmes individus, la mobilisation contre les déportations ? Dans le cas français, Claire Zalc et Nicolas Mariot ont démontré que le démantèlement de la vie économique juive avait constitué une affaire de voisinage, alliant logiques de proximité et d'interconnaissance<sup>9</sup>. Le propos s'applique parfaitement à la Bulgarie ; mais le jeu des relations interpersonnelles y fut de même au soubassement des actions collectives ayant obtenu l'annulation des décrets de mars 1943. Quelle valeur accorder, dans ces conditions, aux médiations personnalisées ? L'équation se complexifie encore si le périmètre de l'investigation est élargi au-delà du « vieux Royaume » : de 1941 à 1944, la Bulgarie occupa en effet des territoires yougoslaves (l'essentiel de la Macédoine du Vardar, la région de Pirot en Serbie) et grecs (la Thrace égéenne). Quelque 11 343 Juifs y furent soumis à des persécutions économiques *et* envoyés vers les camps de la mort. Dans les territoires nouvellement annexés, la destruction du tissu économique juif servit ainsi bien de préliminaire aux rafles.

Dans l'historiographie consacrée à la Bulgarie, ces questions demeurent faiblement documentées. S'en étonner reviendrait à oublier que, jusque récemment, la Shoah y a été prioritairement envisagée à travers le prisme du « sauvetage des Juifs bulgares ». La focalisation sur cet événement exceptionnel a conduit à reléguer à la périphérie du travail historique l'étude du (large) éventail des politiques antijuives appliquées dans les « nouveaux » *et* les « anciens » territoires (notamment le port de l'étoile jaune, l'imposition d'un couvre-feu, les exclusions professionnelles, la destruction de la vie économique, le travail forcé, l'expulsion et la relégation intérieure des Juifs de Sofia et de plusieurs autres centres urbains en mai 1943). La parution en 2012 d'un ouvrage pionnier consacré à l'aryanisation des biens juifs en Bulgarie, dû à l'historien économique Roumen Avramov, nous a semblé fournir l'occasion de dresser un état de cette littérature<sup>10</sup>. Dans cette « micro-économie de l'antisémitisme d'État » qui fera date, l'auteur a méticuleusement reconstitué les dispositifs d'exclusion, de dépossession et d'aryanisation de l'économie juive.

La publication de ce volume intervient dans un triple contexte : tout d'abord, les controverses publiques sur la Shoah dans les territoires sous administration bulgare ont revêtu une intensité inédite ces dernières années, en particulier à l'approche du soixante-dixième anniversaire des événements de mars 1943. Un nombre croissant de représentants d'institutions européennes et d'organisations en charge de la commémoration de la Shoah (Yad Vashem, United States Holocaust Memorial Museum entre autres) ont été sollicités par des acteurs des mondes sociaux bulgares, macédoniens, grecs et israéliens pour accréditer leurs interprétations rivales de la seconde guerre mondiale. En Bulgarie même, ensuite, l'ancien consensus sur le « sauvetage des Juifs bulgares » autour duquel une droite et une gauche par ailleurs profondément clivées avaient convergé dans les années 2000 a commencé à se fissurer. Un noyau de militants non gouvernementaux (le Comité Helsinki bulgare, notamment), d'intellectuels et de profanes appelle désormais les autorités bulgares

---

allemands les Juifs, citoyens bulgares, qui résidaient en Allemagne nazie et dans les territoires placés directement sous le contrôle de cette dernière.

<sup>8</sup> Voir le récit des événements in Frederic Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution, 1940-1944*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1972.

<sup>9</sup> Nicolas Mariot, Claire Zalc, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob et Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2010, p. 138 et suivantes.

<sup>10</sup> Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. Mikroekonomika na dържавnija antisemitizъм v Bълgarija, 1940-1944, Sofia, Universitetsko izdatelstvo 'Sv. Kliment Ohridski', 2012.

à reconnaître la responsabilité de l'État dans les déportations. Enfin, bien que l'intérêt historique pour la Shoah en Bulgarie demeure ténu, un vaste travail de publication d'archives a été entrepris. L'enjeu concerne non seulement l'étude du système décisionnel et bureaucratique, mais aussi la reconsidération d'un imaginaire de la « tolérance ethnoculturelle » bulgare, leitmotiv des discours publics et obstacle à une relecture critique des événements<sup>11</sup>.

Avant de revenir sur les thèses développées par Roumen Avramov, nous brosserons à grands traits les principales scissions de l'historiographie bulgare. La lecture de « *Sauvetage* » et *déchéance* suggère en outre l'urgence de rouvrir plusieurs chantiers, qui seront détaillés en troisième partie.

## De la dénonciation des persécutions anti juives à la topique du « sauvetage des Juifs bulgares » : récit d'une écriture publique du passé

Retracer les lignes dominantes de l'écriture de la Shoah en Bulgarie exige de tenir ensemble les contextes politiques du travail historique et l'enchaînement des espaces locaux, régionaux et internationaux où une narration sur la Shoah a été produite. À chacun de ces niveaux, la configuration bulgare présente des spécificités notables. Premièrement, contrairement à la situation observée dans plusieurs États est-européens, l'on ne saurait en Bulgarie parler d'un silence historiographique sur la Shoah sous le communisme<sup>12</sup>, mais plutôt d'une présence au miroir déformant, le génocide ayant été presque essentiellement envisagé, à compter de la fin des années 1940, sous l'angle des mobilisations contre la déportation des Juifs bulgares. Deuxième trait marquant, l'histoire des destinées juives dans les territoires administrés par la Bulgarie pendant la guerre a été écrite en arborescence, tissée dans les relations entre Bulgarie, Yougoslavie, Israël et États-Unis, d'une part, otage des contentieux politiques et géopolitiques de la guerre froide et de l'après-1989, d'autre part. Au-delà des écrits historiques, les expériences des Juifs de Bulgarie nous sont en effet connues par les témoignages, archives privées et recherches conduites en Israël ou aux États-Unis, souvent par des survivants ou descendants de survivants. Au concert de ces voix sont venues s'ajouter des historiographies yougoslave et macédonienne qui, dans un contexte d'édification nationale et communiste, se sont attachées à documenter les persécutions antijuives. Les dialogues entre ces travaux ont reflété aussi bien les débats internes aux mondes historiques nationaux que la place changeante de la Shoah dans les régimes mémoriels européens et globaux<sup>13</sup>.

---

11 De cette représentation, le philosophe français d'origine bulgare Tzvetan Todorov se faisait encore le relais en 1999, lorsqu'il écrivait en introduction à un ouvrage dédié au « sauvetage » : « L'orgueil national fort n'est pas le trait distinctif des Bulgares, je l'ai dit en commençant, et on peut le regretter parfois ; mais en l'occurrence il semble bien que c'est cette faiblesse qui est responsable de leur relative tolérance envers leurs propres minorités, de leur refus de trouver parmi elles des boucs émissaires, de l'absence d'un sentiment de supériorité sur les autres ». Tzvetan Todorov, *La fragilité du bien. Le sauvetage des juifs bulgares. Textes commentés par Tzvetan Todorov*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 43.

12 Y compris dans les autres pays soviétisés, cette vision d'une Shoah tabou sous le communisme a récemment fait l'objet d'une relecture critique. Les travaux consacrés à l'URSS ont ainsi entrepris une œuvre de périodisation plus fine, faisant saillir la spécificité de l'immédiat après-guerre. Jeremy Hicks, *First Films of the Holocaust: Soviet Cinema and the Genocide of the Jews, 1938-46*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2012 ; *Filmer la guerre. Les Soviétiques face à la Shoah 1941-1946. Catalogue de l'exposition*, Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2015.

13 Pour un état de l'art, l'on pourra aussi se reporter à Nadja Danova, « Bălgarija i holokostăt : săstojanie na proučvane na problema i zadači », *Librev*, 14 janvier 2013 (<http://www.librev.com/index.php/--/1917-2013-01-14-11-49-53>) ; Nadja Danova, « La déportation des Juifs des territoires sous administration bulgare : savoir et mémoire en Bulgarie actuelle sur le mois de mars 1943 », in Nadège Ragaru (dir.), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs dans les territoires sous administration bulgare*, Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2014, p. 120-130.

## Les politiques antijuives au prisme de l'antifascisme : l'immédiat après-guerre

Dans les mois qui suivent l'invasion de la Bulgarie par l'Armée rouge (8 septembre 1944) et le renversement du pouvoir « bourgeois », les violences à l'encontre des Juifs en Bulgarie et dans les territoires occupés en Yougoslavie et en Grèce acquièrent une large visibilité dans les discours communistes, tout particulièrement dans la presse juive communiste (*Evrejski vesti*). Dès l'automne 1944, le Front de la patrie (*Otečestven front*, OF, l'hétérogène coalition dominée par les communistes qui a pris le pouvoir) encourage la publication, par des sympathisants et des figures juives réputées, d'écritures de soi relatant les souffrances subies sous le fascisme<sup>14</sup>.

La condamnation des politiques antijuives du roi Boris III et du gouvernement « monarcho-fasciste » de Bogdan Filov (février 1940-septembre 1943) sert sans conteste un objectif politique : elle doit contribuer à disqualifier l'ancien régime, alors même que la Bulgarie, hier membre de l'Alliance tripartite, a effectué un revirement géopolitique tardif et envoyé des troupes se battre contre ses anciens alliés. L'exposition des répressions antisémites vise également une audience internationale : il s'agit de démarquer le Front de la patrie du pouvoir déchu en soulignant la cruauté des mesures antijuives de celui-ci et la diligence des nouvelles autorités à les abolir. L'imputation aux seuls « fascistes » des responsabilités dans la violence envers les Juifs doit en outre accréditer l'existence pendant la guerre d'une « autre Bulgarie », incarnée par le mouvement des partisans, qui se serait opposée d'emblée à l'agenda antijuif du Premier ministre Filov et du ministre de l'Intérieur, Petăr Gabrovski. Instrumentale, cette évocation n'en a pas moins des effets juridiques très concrets : en décembre 1944, au terme d'un processus décisionnel encore mal documenté, le Front de la patrie décide de créer, au sein du Tribunal populaire institué un mois plus tôt afin de punir les responsables de l'entrée en guerre de la Bulgarie aux côtés des nazis, une chambre d'accusation dédiée aux seules persécutions antijuives (*evrejskite gonjenija*)<sup>15</sup>. 54 inculpés comparaissent devant les juges en mars 1945, soit avant même la fin du conflit. Le moment mérite d'être souligné : il s'agit de la première mise en jugement des crimes antijuifs en Europe dans un cadre qui leur soit exclusivement consacré.

Le Tribunal populaire joue de fait un rôle pivot dans la collecte de données sur les violences antijuives (l'aryanisation des biens juifs, le fonctionnement des commissions d'enchères, les liquidations des propriétés postérieures aux rafles en territoires occupés) comme dans la formulation d'une narration publique sur la Shoah. La spoliation des biens juifs ne fait toutefois pas l'objet d'une incrimination spécifique : est jugée moins la politique ayant visé à détruire la vie économique juive que l'enrichissement privé d'agents de l'État. Seules deux qualifications sont retenues : l'article 2, al. 4 incrimine « les personnes qui, après le 1<sup>er</sup> janvier 1941, ont, dans les anciennes limites du territoire, en Macédoine, en Thrace ou ailleurs, utilisé leurs relations avec le pouvoir ou les États combattants, ou encore leur situation professionnelle pour acquérir un bénéfice matériel illégal à leur profit ou à celui d'autres personnes » ; l'article 2, al. 10 vise les « personnes qui ont, dans ou hors du pays, entre le 1<sup>er</sup> janvier 1941 et le 9 septembre 1944, par leurs actes, leurs écrits, leur parole ou autrement, contribué activement et substantiellement à l'accomplissement ou à la mise en œuvre des actes susmentionnés, tout comme à la persécution des Juifs ». La liste des actes constitutifs de « persécution des Juifs » n'est pas fournie dans l'acte d'accusation ; dans son jugement, la Cour n'en inclura que deux : la participation aux rafles et les déportations. Cependant, dans les réquisitoires des accusateurs publics et le jugement de la Cour, deux arguments sont élaborés dont les principaux

---

14 Voir, par exemple, les mémoires de l'ancien président du tribunal religieux suprême près le Consistoire central des Juifs de Bulgarie dans les années 1930, grand rabbin jusqu'en 1949, Ravin Daniel Cion, *Pet godini po fašistki gnet : spomeni*, Sofia, Naroden pečat, 1945.

15 Pour de plus amples développements, voir Nadège Ragaru, « Juger les crimes antisémites avant Nuremberg : l'expérience du Tribunal populaire en Bulgarie (novembre 1944-avril 1945) », *Histoire@politique*, 26, mai-août 2015 (<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=26&rub=dossier&item=250>).



accents se retrouveront dans les écrits historiques ultérieurs, indépendamment de la rareté des mentions du Tribunal en tant que source ou comme objet d'histoire : premièrement, la responsabilité des déportations est imputée aux Allemands, ces derniers ayant reçu l'appoint d'élites « monarcho-fascistes serviles » (pour reprendre la rhétorique des procureurs), et les responsabilités de l'État bulgare minimisées. Deuxièmement, une relation d'équivalence est instaurée entre « fascisme » et « antisémitisme », qui sert la production d'un récit de la « tolérance bulgare » et du mérite collectif du « peuple bulgare » dans la non-déportation des Juifs citoyens de Bulgarie. C'est d'ailleurs en marge de la préparation du procès qu'apparaît, sous la plume d'auteurs juifs communistes, la référence à un « sauvetage » des Juifs bulgares, pour lequel ces derniers devraient exprimer leur reconnaissance au peuple bulgare<sup>16</sup>.

À la fin des années 1940 se dessine une nouvelle conjoncture politique et géopolitique qui conduit à une euphémisation, voire à une omission des souffrances juives : sur la scène intérieure bulgare, les conflits entre Juifs sionistes et communistes s'aiguisent ; l'urgence du présent relègue les débats sur la guerre au second plan. Il s'agit de choisir entre un projet national en terre d'Israël et une édification du socialisme en Bulgarie. À l'automne 1948, la majorité des Juifs bulgares optent pour la première option<sup>17</sup>. Ne demeure dans le pays qu'une frange des Juifs d'obédience communiste qui accepteront d'inscrire leur expérience de la guerre dans le récit sanctionné par les autorités. Au début des années 1950, la campagne antisémite menée par Staline en Union Soviétique favorise l'élimination des identités juives dans l'espace public. De proche en proche, la lecture de la guerre subit une inflexion : les Juifs n'y apparaissent plus que sous la figure de résistants communistes et à hauteur de leur contribution au mouvement partisan<sup>18</sup> ; leurs souffrances sont condamnées à l'indistinction de la notion de « victimes » du fascisme. En outre, le rôle du Parti communiste dans l'opposition aux politiques antijuives ne cesse de gagner en relief, alors que les autres engagements sociétaux et politiques ayant permis de surseoir aux déportations des Juifs bulgares sont relégués au second plan<sup>19</sup>.

Cette contraction de la production historiographique n'équivaut pas à une absence du thème de la destruction des Juifs d'Europe dans l'espace public. Si *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais (1955) n'atteint pas les écrans bulgares, d'autres écrits et fictions cinématographiques, est-allemands notamment, parviennent en Bulgarie tels le roman de Bruno Apitz, *Nu parmi les loups (Nackt unter Wölfen)*, 1958, RDA) et son adaptation cinématographique par le réalisateur est-allemand Frank Beyer en 1963<sup>20</sup>. C'est également par le canal est-allemand que transite la réalisation du seul film de la période communiste consacré à la déportation des Juifs grecs depuis les territoires sous contrôle bulgare. Œuvre du jeune cinéaste est-allemand Konrad Wolf, basée sur un scénario du Bulgare Anžel Wagenstein (qui, travailleur forcé, vit transiter les convois de Juifs grecs), *Zvezdi (Sternes/Étoiles)* est une coproduction bulgare-est-allemande, qui relate une histoire d'amour impossible entre un jeune sous-officier allemand et une Juive grecque déportée<sup>21</sup>. L'action se situe dans une petite bourgade du

16 Israel Majer, « Istoričeski dni », *Evrejski vesti*, 10 mars 1945, p. 1. Cette terminologie est reprise dans le recueil d'archives publié par le Consistoire juif en ce même mois de mars 1945. Voir Natan Grinberg, *Dokumenti*, Sofia, Centralna konsistorija na evreite v Bălgarija, 1945. La thématique de la reconnaissance inspire Misho Leviev (dir.), *Našata blagodarnost*, Sofia, Sbornik 'Kadima', 1946.

17 De cette émigration massive, de ses logiques et modalités, les historiographies bulgare et israélienne ont offert des relations contrastées : Šlomo Šealtiel, *Ot rodina kum otečestvo. Emigracija i nelegalna imigracija ot i prez Bălgarija văv perioda 1939-1949*, Sofia, U.I. Sveti Kliment Ohridski, 2009 ; Bojka Vasileva, *Evreite v Bălgarija 1944-1952*, Sofia, U.I. Sveti Kliment Ohridski, 1992.

18 Voir, par exemple, *Evrei zaginali v antifašistkata borba*, Sofia, Iz. na Otečestvenija front, 1958. Y sont recensés 400 Juifs qui auraient pris part au mouvement des partisans (et dont 120 seraient décédés).

19 La valorisation du rôle du Parti se traduit par l'édition des tracts et brochures diffusés dans l'illégalité : Spiridon Pocev, Dimitar Petrov (dir.), *Nelegalni pozivi na BKP*, Sofia, BKP, 1954 ; Tsvetan Stefanov, Krăstjo Karucin, Petăr Georgiev (dir.), *Rabotničesko delo : izbrani statii i materialii 1927-1944*, Sofia, BKP, 1954.

20 L'auteure remercie Liliana Deyanova d'avoir attiré son attention sur la réception de cette œuvre en Bulgarie au tournant des années 1960-1970.

21 Le film, une coproduction bulgare-est-allemande, se vit discerner le prix spécial du Jury à Cannes en 1959.

Sud-Ouest de la Bulgarie (Gorna Džumaja, dont le nom n'est jamais cité) par où transitèrent les Juifs grecs. Néanmoins, le récit des déportations est brodé selon un canevas convenu : sous une pluie expressionniste, la caméra filme la montée des Juifs dans les trains de déportation ; à l'entrée des wagons, elle n'enregistre que la présence de soldats allemands<sup>22</sup>.

Faut-il lire dans cet alignement des artistes bulgares sur le discours du Parti le reflet d'une loyauté politique indéfectible, la peur d'éventuelles sanctions et/ou le fruit d'une expérience spécifique de la guerre ? Communistes ou non, les Juifs de Bulgarie ont en partage une destinée – avoir échappé aux déportations et à l'extermination – au regard de laquelle le récit des humiliations et des persécutions a longtemps semblé devoir être cantonné à l'intimité des familles. Au-delà même de cette exceptionnelle survie, comme le notait très justement la journaliste Emmy Barouh en 2003, « pendant la seconde guerre mondiale, la société bulgare n'a pas été témoin de l'industrie d'extermination humaine. Elle n'a pas vu de survivants des camps de concentration revenir dans le pays bouleverser par leur présence la normalité de la vie quotidienne... »<sup>23</sup>. La rareté des rescapés ayant pu témoigner de l'horreur des camps de concentration et d'extermination contribue peut-être à éclairer les présences singulières de la Shoah en Bulgarie.

La rigidité du régime induit en outre un déchiffrement politique du génocide des Juifs d'Europe, au miroir de la confrontation Est-Ouest. Éloquente est de ce point de vue la couverture du procès Eichmann en Bulgarie. En 1961, le journaliste Nešo Davidov lui consacre un essai que publie la très autorisée maison d'édition du Parti (*Izdatelstvo na BKP*)<sup>24</sup>. Du déroulement du procès lui-même, il n'est guère question : la fin de la rédaction de l'ouvrage coïncide avec le début des audiences. Il convient de s'attarder sur ce texte révélateur des filtres à travers lesquels la Shoah et son traitement judiciaire sont alors envisagés en Bulgarie communiste. Dans l'analyse des théories raciales et des crimes du nazisme, l'accent porte sur les victimes... slaves. Les violences antijuives occupent une place ancillaire : « Les Hitléristes utilisèrent l'antisémitisme pour éduquer le peuple allemand dans l'esprit de la haine bestiale envers les autres peuples voués à devenir tôt ou tard les victimes de leur agression. (...) L'antisémitisme était cette école politique à la barbarie et au pillage, dans laquelle le fascisme a cuirassé ses voyous de "cadres". (...) (Il) n'était que sa pierre d'essai, sa première école »<sup>25</sup>. L'adoption d'une lecture en termes de lutte des classes conduit par ailleurs à ériger les Juifs « bourgeois » en coproducteurs de la « question juive » :

« Qu'est-ce que la "question juive" ? C'est un terme inventé par les antisémites pour légitimer leurs pogroms. Fabriquée de toutes pièces, la "question juive" disparaît avec les classes ayant intérêt à sa création. Elle a ainsi disparu avec la victoire de la révolution socialiste en Russie. (...) La "question juive" est inventée par la réaction et elle sert la réaction y compris lorsque la bourgeoisie juive spéculait avec elle. Parce que les antisémites comme les Juifs qui l'utilisent ont un seul but : dissimuler le caractère de classe des contradictions de la société capitaliste et détourner les forces des travailleurs, non juifs et juifs, de la lutte révolutionnaire en faveur de la résolution [de cette question] »<sup>26</sup>.

---

22 En 2003, Anžel Wagenstein est revenu sur ces souvenirs, en offrant une relation sensiblement différente de celles proposées lors de son témoignage devant le Tribunal populaire en 1945 comme dans la fiction *Zvezdi* : « Laissez-moi déclarer à nouveau devant cette haute assemblée qu'aucune troupe allemande ne prit part à cette opération. (...) Leur route à travers la Bulgarie longeait la gorge de la Struma, où les autorités bulgares s'empressaient d'achever la construction de la voie de chemin de fer élargie Krupnik-Demir Hisar. J'étais l'un des douze techniciens et ingénieurs juifs amenés depuis les camps pour participer à la construction. J'étais technicien de garde de nuit au pont et au tunnel N°1 lorsque je les vis à l'aube, à demi-nus et tremblant dans des wagons ouverts, certains d'entre eux portant encore leurs vêtements de nuit ou des sous-vêtements ». Voir Angel Wagenstein, « Collective Memory: The Bulgarian Case », in Emmy Barouh (ed.), *History and Memory. Bulgaria Facing the Holocaust*, Sofia, Open Society Foundation, 2003, p. 73.▣

23 Emmy Barouh, « The Convenient Clichés of Remembrance », in *ibid.*, p. 42.

24 Nešo Davidov, *Ajhman i ajhmanovci pred sada na narodite*, Sofia, Izdatelstvo na BKP, 1961.

25 *Ibid.*, p. 9-10.

26 *Ibid.*, p. 12.

Là où le procès de Nuremberg est salué comme un moment historique, citation de Georgi Dimitrov à l'appui, le jugement de Eichmann est traité avec réserve, tant il est vrai que « l'esprit des suiveurs de Hitler et de Göring renaît aujourd'hui sous l'égide de l'impérialisme américain » et que l'Allemagne de l'Ouest connaît « un virage réactionnaire des milieux revanchistes et militaristes (...) que le souvenir de Nuremberg menace »<sup>27</sup>. L'accent est mis sur les complicités (occidentales) dont Adolf Eichmann bénéficia dans sa fuite, les révélations sur les compromissions alliées qu'il pourrait faire au cours du procès et l'ambivalence d'Israël : « Dans l'État juif, il y a des forces qui ne souhaitent pas le dévoilement de la vérité et le châtement des bourreaux des 6 millions de Juifs. Une caractéristique extraordinaire de cet État et de ses dirigeants sionistes est qu'avec opiniâtreté et depuis des décennies ils spéculent sur la même "question juive" que les meurtriers »<sup>28</sup>. Dans le contexte de la crise ouverte par l'érection du mur de Berlin est revendiqué « le dévoilement au grand jour des suppôts actuels de Eichmann, pour le renforcement de la paix dans le monde et le futur des peuples »<sup>29</sup>. L'ouvrage s'achève sur un appel à élargir le spectre des poursuites judiciaires à d'autres anciens responsables (ouest-)allemands, l'ex-ambassadeur d'Allemagne en Bulgarie, Adolf-Heinz Beckerle, et l'envoyé spécial de Eichmann en Bulgarie, Theodor Dannecker.

Spectaculaire est, par ailleurs, le silence avec lequel l'organe officiel du Parti, *Rabotničesko delo*, accueille la tenue du procès. Aucun article n'est consacré au réquisitoire final. Quant à l'annonce de la condamnation à mort de Eichmann en décembre 1961, elle obtient un maigre paragraphe dans une rubrique consacrée à l'actualité internationale (*meždunaroden pregled*) : « Eichmann a été jugé justement. Mais est-il juste que le procès ait tourné exclusivement autour de la personnalité de Eichmann, que rien n'ait été dit sur ses complices et ses aides qui occupent aujourd'hui des positions de pouvoir en Allemagne de l'Ouest ? (...) Est-il juste que soit jugée la destruction des Juifs, quand les bourreaux d'autres peuples jouissent non seulement de la liberté et du respect, mais aussi de la possibilité qu'on leur offre de préparer une nouvelle croisade contre les peuples européens ? »<sup>30</sup>.

Historiens et mondes juifs bulgares ne demeurent cependant pas dans une ignorance complète des débats historiographiques sur la Shoah, de la visibilité nouvelle conférée à la parole des témoins ou encore de la transformation des régimes mémoriels dans les années 1970-1980. L'émigration de 1948-1949 et le contrôle exercé par la police politique sur les échanges entre Juifs « capitalistes » et « socialistes »<sup>31</sup> n'ont pas entièrement tari le flux des visites, courriers et échanges entre la Bulgarie et Israël. À l'occasion de voyages en terres balkaniques ou par l'intermédiaire de la presse communautaire juive bulgare en Israël, livres et informations circulent, fût-ce à une échelle réduite. Arrêtons-nous un temps sur les évolutions complexes de ces décennies à la jonction entre silence public et présences sourdes de la Shoah.

## **Diplomatie du « sauvetage » et internationalisation de l'écriture de la Shoah : la Bulgarie à contretemps ?**

Plusieurs dynamiques se cristallisent dans les années 1960, dont les liens ne deviendront apparents que deux décennies plus tard. La première tient à la subordination croissante du récit public de la Shoah en Bulgarie à une vision national(ist)e du passé, alors que le pays s'engage, sous la houlette du dictateur Todor Jivkov, dans une œuvre de réaffirmation de la grandeur nationale. Le

---

27 *Ibid.*, p. 13.

28 *Ibid.*, p. 53.

29 *Ibid.*, p. 34-35.

30 *Rabotničesko delo*, 16 décembre 1961, p. 5.

31 Sur ce contrôle, voir le volume édité par la Commission pour l'ouverture des archives de l'ancienne Sûreté d'État : COMDOS, *Državnata sigurnost i evrejskata obštност v Bălgarija*, Sofia, Komdos, 2012.

ressourcement du communisme dans le nationalisme dessine une mosaïque de contentieux historiographiques avec une République yougoslave de Macédoine où s'observe en parallèle un processus de construction nationale. La seconde dynamique concerne l'internationalisation de l'écriture de la Shoah en terres balkaniques : la diplomatie internationale du « sauvetage » croise le renouvellement des travaux amorcé en Israël et aux États-Unis ; leurs auteurs, souvent des historiens amateurs originaires des Balkans, y poursuivent les luttes politiques d'antan, redimensionnées à l'échelle de la guerre froide.

Si la seconde guerre mondiale et l'antifascisme demeurent les pivots du récit historique en Bulgarie, les images des déportations, du travail forcé, de la spoliation et des expulsions hors de Sofia s'effacent peu à peu<sup>32</sup>. Année après année, la narration du « sauvetage » elle-même s'épure, faisant saillir de façon exclusive l'héroïque vaillance des communistes, de la classe ouvrière et, en dernier ressort, de Todor Jivkov lui-même<sup>33</sup>. L'histoire « officielle » des destinées juives est confiée à une poignée d'auteurs juifs communistes, qui publient dans les *Annales de l'Organisation culturelle-éducative des Juifs de République populaire de Bulgarie (Godišnik na obštествena kulturno-prosvetna organizacija na evreite v NR Bălgarija)*<sup>34</sup> et/ou éditent des mémoires<sup>35</sup>.

Gravées dans les manuels scolaires<sup>36</sup>, les thèses officielles sont également vulgarisées à travers des ouvrages tels que celui de l'ancien partisan Haim Oliver, *Nous, Juifs ou comment les Juifs de Bulgarie furent arrachés aux camps de la mort. Chronique du passé proche*. Ces textes font l'objet d'onéreuses traductions en langues occidentales, attestant l'existence d'une politique d'État ciblée<sup>37</sup> : favoriser le développement de relations officieuses cordiales avec Israël, et ce en dépit de la position antisioniste et propalestinienne défendue par la Bulgarie. Éloge du pouvoir établi, cette mission diplomatique vise à accréditer l'existence d'une exceptionnelle vertu nationale. Par effet de ruissellement, les thèses bulgares irriguent peu à peu d'autres espaces linguistiques<sup>38</sup>.

L'écriture de l'histoire des destinées juives en Bulgarie n'a toutefois pas attendu cette date pour franchir les frontières de l'État bulgare. Dès le début des années 1950, quelques Juifs bulgares établis en Israël avaient en effet entrepris d'offrir leur lecture du passé récent, le plus souvent en bulgare. À l'ombre de la confrontation Est/Ouest, ils continuent à combattre, par Shoah interposée, leurs adversaires politiques communistes restés en Bulgarie. La plupart des textes publiés durant cette période bénéficient du soutien institutionnel et/ou financier de l'Association des Juifs de Bulgarie en Israël. Leur audience en Israël demeure cependant confidentielle. Étonnamment, le cadrage des faits ne se démarque nullement de celui observé en Bulgarie : la question axiale reste celle de la

---

32 Sur cette instrumentalisation politique, voir Stefan Troebst, « Salvation, Deportation or Holocaust? The Controversy over the Fate of Bulgaria's Jews in World War II – before and after 1989 », in Muriel Blaive, Christian Gerbel, Thomas Lindenberger (eds), *Clashes in European Memory. The Case of Communist Repression and the Holocaust*, Innsbruck, StudienVerlag, 2011, p. 37-52.

33 Voir, par exemple, *V boj s fašizma. Dokumenti, statii i spomeni iz borbata na sofijskite trudești se, 1941-1944*, Sofia, BKP, 1960, p. 354-355 et la riche bibliographie annotée de Jak Eskenazi, Alfred Krispin (dir.), *Evreite po bălgarskite zemi. Anotirana bibliografija*, Sofia, IMIR, 2002, p. 224-235.

34 À partir de 1971, les Annales font l'objet d'une publication en anglais, reflet de l'importance que le pouvoir leur accorde dans la diffusion d'une certaine lecture de l'histoire juive bulgare.

35 À l'instar du professeur d'économie politique, un temps vice-président du Consistoire juif après guerre, Jak Natan, *Pametni vremena. Spomeni*, Sofia, BKP, 1970.

36 Liljana Dejanova, « Dva malki kazusa: spasjavaneto na bălgarskite evrei i narodnijăt säd », in Institut za socialna kritika (dir.), *Prenapisvaneto na novata bălgarska istorija v učebnicite za gimnazijata*, Sofia, Izdanie na Ministerstvo na obrazovanieto, naukata i tehnologiite, 1996, p. 63-75 ; Liliana Dejanova, « Les manuels après la bataille: les livres d'histoire nationale en Bulgarie après 1944 et après 1989 », *Histoire de l'Education*, 86, 2000, p. 171-186.

37 Haim Oliver, *Nie evreite ili kak evreite v Bălgarija biah iztrăgnati ot lagerite na smărta. Hronika ot blizkoto minalo*, Sofia, Izdatelstvo za literatura na čuždi ezici, 1967. L'ouvrage, initialement tiré à 10 100 exemplaires, fut simultanément publié en anglais, en français et en allemand.

38 Voir, par exemple, Dieter Ruckhaberle, Christiane Ziesecker (dir.), *Rettung der bulgarischen Juden – 1943. Eine Dokumentation*, Berlin, Verlagsgesellschaft in Berlin mbH, 1984.

hiérarchie des mérites dans la non-déportation des citoyens bulgares juifs. Le « sauvetage » est ici attribué non au Parti communiste, mais au roi Boris III<sup>39</sup>. Plus surprenant encore est l'assentiment donné à la thèse de la responsabilité allemande dans les déportations par des auteurs tels que Natan Grinberg, l'éditeur du volume des *Dokumenti* en 1945<sup>40</sup>, et Eli Baruh, ancien procureur de la VII<sup>e</sup> chambre du Tribunal populaire<sup>41</sup>.

Tributaire des controverses intrajuvées menées de part et d'autre de la Méditerranée, l'écriture de la Shoah en Israël est également conditionnée par la structuration des discours publics sur l'extermination des Juifs d'Europe autour de la dialectique « humiliation »/« héroïsme » dans les années 1950, puis par la lente émergence d'une vision de la victimité plus nuancée, dans le sillage du procès Eichmann<sup>42</sup>. En 1957, Yad Vashem, l'organisme créé au titre de la Loi sur le souvenir de 1953, lance une revue destinée à conférer un rayonnement à ses activités de collecte d'archives, de témoignages et de recherches. C'est précisément dans les colonnes de *Yad Vashem Studies* que paraît en 1959 l'une des premières études sur la déportation des Juifs de Macédoine. Le texte, publié en hébreu et en anglais, est dû à l'historien macédonien Aleksandar Matkovski<sup>43</sup>. Progressivement, la diversification des archives accessibles en Israël (alors que le climat de guerre froide limite les recherches occidentales dans les Balkans communistes) favorise l'éclosion de travaux plus critiques envers la politique bulgare<sup>44</sup>. En 1968, toujours dans *Yad Vashem Studies*, l'historien américain Nissan Oren, spécialiste de l'histoire du communisme et du mouvement agraire en Bulgarie, regrette ainsi que les travaux sur la Shoah en Bulgarie « aient pour l'essentiel souffert d'un travers commun, se concentrant sur la question de "qui" a sauvé les Juifs plutôt que de "comment" les Juifs sont parvenus à survivre »<sup>45</sup>. Quatre ans plus tard, l'historien américain Frederic Chary semble lui répondre, en faisant paraître un ouvrage pionnier dans lequel il reconstitue minutieusement l'organisation des déportations et des liquidations des biens juifs en territoires occupés. L'auteur a pu consulter les archives du Tribunal populaire et, fait rare jusqu'en 1989, celles de l'État bulgare<sup>46</sup>. Non traduit en bulgare, son texte y demeure sans écho.

Au cours des années 1970 commence par ailleurs à se faire entendre la parole de descendants de Juifs de Yougoslavie rescapés des camps ou ayant émigré dans les années 1930. Aux États-Unis, Vicki

---

39 Benjamin Arditi, *Rolijata na Car Boris III pri izselvaneto na Evreite ot Bălgarija*, Tel-Aviv, Kooperativen pečat O.P., 1952. L'auteur nuancera son analyse dans Benjamin Arditi, *Yehudei Bulgaria BeShnot Hamishtar HaNatsi, 1940-1944*, Hulon, Israel Press, 1962.

40 Natan Grinberg, *Hitlerskijat natisk za uništovaneto na evreite ot Bălgarija*, Tel Aviv, Amal, 1961.

41 Absent des collections de la Bibliothèque nationale bulgare, l'ouvrage de Eli Baruh se fraye un chemin en Bulgarie par des canaux informels. L'auteur en offre un exemplaire à son ancien ami et mentor, David Ieroham, ancien président du Parti social-démocrate et ancien président du Consistoire central juif, qui a choisi de vivre en Bulgarie. L'auteur remercie Antoaneta Koleva et le psychanalyste David Jeroham de lui avoir permis de consulter ce volume.

42 Sur les débats des années 1950, voir Roni Stauber, *The Holocaust in Israeli Public Debate in the 1950s: Ideology and Memory*, Edgware, Vallentine Mitchell, 2007 (1<sup>ère</sup> édition en hébreu en 2000). Retraçant la trajectoire de Yad Vashem, l'auteur revient également sur le rôle de la Maison des combattants du ghetto, une des institutions qui entreprit, à la fin des années 1960, une campagne de collecte d'archives en Yougoslavie.

43 Aleksandar Matkovski, « The Destruction of the Macedonian Jewry in 1943 », *Yad Vashem Studies*, 3, 1959, p. 203-258. Le texte avait fait l'objet d'une publication en macédonien un an plus tôt ; il fut reproduit dans une série d'articles du journal, *Nova Makedonija*, en 1960-1961, avant de prendre la forme d'un ouvrage de référence : Aleksandar Matkovski, *Tragedijata na Evreite od Makedonija*, Skopje, Kultura, 1962. Sur la trajectoire de Aleksandar Matkovski, voir les souvenirs de Stefan Troebst, « Macedonian Historiography on the Holocaust in Macedonia under Bulgarian Occupation », in Nadège Ragaru (dir.), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs dans les territoires sous administration bulgare*, op. cit., p. 133-138.

44 Haim Kishales, « Tkufat hamishtar hafashisti 1940-1944 », in Albert Romano, Joseph Ben, Nissim (Buko) Levy (dir.), *Entsiklopedia shel Galuyot*, volume 10, « Yahadut Bulgaria », Jerusalem-Tel Aviv, 1968, p. 769-890. La réalisation de cette encyclopédie avait été initiée par l'Union des immigrants de Bulgarie en Israël. Voir aussi Haim Kishales, *Korot Yehudei Bulgaria (1878-1944)*, Tel-Aviv, Davar, 1968, vol. 3. L'ouvrage fait partie d'une série en six volumes consacrée à l'histoire des Juifs de Bulgarie.

45 Nissan Oren, « The Bulgarian Exception: A Reassessment of the Salvation of the Jewish Community », *Yad Vashem Studies*, 7, 1968, p. 102.

46 Frederick Chary, *The Bulgarian Jews and the Final Solution 1940-1944*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1972.

Tamir mobilise ainsi en 1979 une variété de sources secondaires israéliennes et occidentales pour dénoncer l'illusion d'une Bulgarie sans antisémitisme<sup>47</sup>. En Israël, l'appel à une meilleure documentation des violences bulgares est porté par le Comité historique de l'Union des Juifs de Yougoslavie. Rescapée des camps d'extermination nazis et des camps de rééducation communistes yougoslaves, Jenny Lebl, radiologue, y mène une activité inlassable de documentation des histoires juives dans le Royaume de Yougoslavie. En 1986, elle consacre une longue étude aux destinées tragiques des Juifs de Macédoine du Vardar, une région qu'elle connaît bien puisque son époux, Arpad Lebl, fut enseignant à Bitola<sup>48</sup>. Entre les États-Unis, Israël et la Yougoslavie, écritures, lectures et traductions tissent un écheveau de relations<sup>49</sup>. Au cours des années 1980, la seconde guerre mondiale acquiert en outre une place nouvelle dans les controverses entre républiques yougoslaves : au nom de l'unité et de la fraternité, Tito avait encouragé une occultation des conflits interprétatifs opposant Serbes, Croates et Musulmans sur la guerre. En contrepoint de la re-nationalisation des passés républicains, une nouvelle génération d'écrits polémiques fait son apparition. Si la petite République de Macédoine reste à la périphérie de ces débats, quelques personnes s'y emploient à documenter la tragédie juive, en puisant notamment dans les archives allemandes<sup>50</sup>. Leur travail reçoit un écho déformé par l'approfondissement des controverses bulgare-macédoniennes autour de l'ethnogenèse du peuple macédonien et de la langue macédonienne<sup>51</sup>.

Pourtant, aucune de ces initiatives ne semble devoir altérer l'écriture officielle du passé dans la Bulgarie du communisme finissant. Le discours reste antifasciste et la Shoah à l'échelle européenne, méconnue. La télévision bulgare n'achète pas les droits de diffusion de la série américaine « Holocaust », réalisée en 1979 ; le documentaire « Shoah » de Claude Lanzmann (1983) n'y est pas montré. Les ouvrages fondateurs de Raoul Hilberg<sup>52</sup>, Yehuda Bauer<sup>53</sup> ou Yosef Yerushalmi<sup>54</sup> ne sont pas traduits. *A contrario*, la relecture hagiographique du passé national atteint son paroxysme avec la réalisation par Borislav Punčev en 1986 d'un film de commande *Ešlonite na smärtta* (Les trains de la mort), où est célébrée la contribution supposée du partisan-dictateur, Todor Jivkov, au « sauvetage des Juifs bulgares »<sup>55</sup>.

## Après 1989, les destinées juives au cœur des débats sur le « fascisme » et la mémoire du communisme

Certains historiens bulgares ont suggéré que la chute du communisme avait peu affecté le récit de la Shoah, seule une redistribution de la hiérarchie des vertus étant, de leur point de vue, survenue à la faveur de la réouverture des passés communiste et *ante* communiste. Le paysage sur lequel projets de recherche et initiatives mémorielles se détachent a pourtant subi des bouleversements tels qu'il ne saurait être traité en un clair-obscur caravagesque d'où émergeraient les bustes de

47 Vicki Tamir, *Bulgaria and Her Jews: The History of a Dubious Symbiosis*, New York, Sepher Hermon Press, 1979.

48 Jenny Lebl, *Ge'ut va-shever: perakim be-toldot Yehude Makedonyah ha-Vardarit*, Jerusalem, Moreshet, 1986.

49 Dès 1981, Jenny Lebl propose ainsi une recension en hébreu de l'ouvrage de Harriet Pass Friedenreich, *The Jews of Yugoslavia. A Quest for Community*, Philadelphia, Jewish Publication Society, 1979 (Pe'amim, 8, 1981, p. 115-121).

50 Žamila Kolonomos, Vera Vesković-Vangeli (dir.), *Evreite vo Makedonija vo Vtorata svetska vojna (1941-1945)*. Zbornik na dokumenti, 2 vol., Skopje, Makedonska akademija na naukite i imetnostite, 1986.

51 Stefan Troebst, *Die bulgarisch-jugoslawische Kontroverse um Makedonien 1967-1982*, Munich, R. Oldenbourg Verlag 1983 ; Tchavdar Marinov, *La question macédonienne de 1944 à nos jours. Communisme et nationalisme dans les Balkans*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; Ulf Brunnbauer, « "Pro-Serbs" vs. "Pro-Bulgarians": Revisionism in Post-Socialist Macedonian Historiography », *History Compass*, 3 (1), janvier 2005, p. 1-17.

52 Raul Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, op. cit.

53 Yehuda Bauer, *Holocaust in Historical Perspective*, Seattle, University of Washington Press, 1979.

54 Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor: Jewish History and Jewish Memory*, Seattle, University of Washington Press, 1982.

55 Stefan Troebst, « Salvation, Deportation or Holocaust? The Controversy over the Fate of Bulgaria's Jews in World War II – before and after 1989 », cité, p. 37-52.

personnages immuables. À trois niveaux au moins – interne, européen et international –, les conditions de figuration de la Shoah ont été redéfinies. Au niveau national, la césure résulte de la pluralisation du spectre partisan et du ressaisissement du passé à la lumière des luttes politiques nouvelles ; elle tient aussi aux mutations du métier d'historien dans un contexte où les savoirs du témoignage, de l'écriture engagée et de la recherche se sont vu octroyer des valences nouvelles. Au niveau européen, la Bulgarie, candidate à l'Union européenne (UE), a été affectée par l'investissement croissant de l'histoire à l'initiative du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et du Parlement européen. Certains de ses dirigeants ont saisi cette occasion pour promouvoir leur lecture des « deux grands totalitarismes » du XX<sup>e</sup> siècle (selon une formule troublante en voie de consécration) et conforter la légitimité du pouvoir politique à statuer sur la vérité du passé. Enfin, au niveau international, la fin du communisme inaugure la reconnexion de la Bulgarie aux dynamiques globales de documentation, de remémoration et de commémoration de la destruction des Juifs d'Europe. Au croisement de ces dynamiques, il est devenu impossible d'ignorer l'émergence d'une demande sociale en faveur de la reconnaissance par l'État bulgare de sa responsabilité dans les rafles en Yougoslavie et en Grèce occupées.

À nouveau présent, passé neuf : 1989 induit une relecture des décennies récentes et, par rebond, des ordres *ante* communistes. Certes, la configuration bulgare n'est pas celle d'une Hongrie où l'éclairage inédit jeté sur les commencements communistes affecte la perception des violences antijuives : la contribution de Juifs bulgares à l'édification du socialisme – et aux premières répressions « antibourgeoises » – ayant été plus modeste, l'examen des années stalinienne ne constitue pas le vecteur d'une réaffirmation du nationalisme ou de l'antisémitisme local<sup>56</sup>. Sur la scène politique bulgare, l'actualisation du passé sert néanmoins la structuration d'un espace partisan dominé par l'affrontement entre « ex-communistes » et « anticommunistes ». De leur entreprise de légitimation par le truchement de l'histoire, la Shoah devient l'otage. La réflexion sur la guerre est en effet travaillée par deux débats tangents : la Bulgarie a-t-elle été « fasciste » et comment interpréter l'arrivée au pouvoir le 9 septembre 1944 d'un Front populaire dominé par les communistes (un coup d'État soutenu par l'Armée rouge ou le fruit d'un soulèvement populaire) ? Au début des années 1990, là où la presse anticommuniste, procédant à une réhabilitation-idéalisation de l'avant-1944, se réapproprie la thèse du « sauvetage » et l'arrache à l'orbite des partisans pour réhabiliter la figure du roi Boris III, de l'Église orthodoxe et d'élus bulgares « bourgeois » qui furent jugés par le Tribunal populaire en 1945, les milieux du Parti socialiste se souviennent opportunément du sort infligé aux Juifs des terres « nouvelles » et des politiques antisémites cautionnées dans le « vieux Royaume »<sup>57</sup>.

Les premières années du postcommunisme sont aussi un temps de sollicitation de paroles vives, là où les archives d'État sont soupçonnées d'avoir été tronquées, dissimulées et instrumentalisées par la dictature déchue<sup>58</sup>. L'écoute se tourne en priorité vers les souvenirs des disparitions, des liquidations sommaires et du goulag bulgare ; mais le passé de la Shoah ressurgit aussi en mode mineur, au détour de confidences rarement publiées, de brèves évocations dans *Evrejski vesti* ou d'entretiens<sup>59</sup>. Le lancement d'initiatives internationales de recueils de témoignages, à l'instar de celles du United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), de Yad Vashem et de la Fondation Spielberg, contribue à rendre dicibles les passés longtemps tus : 757 Juifs bulgares prennent ainsi

---

56 Sur le cas hongrois, voir Paul Gradwohl, « Les déportations de Hongrie, avant, pendant et après la seconde guerre mondiale », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wieviorka (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoire des déportations de la seconde guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 225-250.

57 Liliانا Deyanova, « Postcommuničeskijät negacionizäm », in Liliانا Deyanova, *Očertanija na mälčanieto. Istoričeska sociologija na kolektivnija pamet*, Sofia, Kritika i Humanizäm, 2010, p. 152-169.

58 Ces initiatives ont revêtu une dimension plus universitaire dans les années 2000 avec la publication de Georgi Gospodinov (dir.), *Az živjah socializma. 171 lični istorii*, Sofia, IK Žanet, 2006 ; Daniela Koleva (dir.), *Värhu hrastite ne padat mälnoi. Komunizmät – žitejski sädbi*, Sofia, IIBM & Siela, 2007 ; Ivajlo Znepolski, *Tova e moeto minalo. Spomeni, denvnici, svidetelstva (1944-1989)*, Sofia, IIBM & Siela, vol. 1 et 2, 2010.

59 Vera Mutafčieva (dir.), *Istorija naselena s hora*, Sofia, I.K. Gutenberg, 2006.

part au projet Spielberg, faisant ressurgir devant la caméra le décompte des blessures intimes<sup>60</sup>. Dans la seconde moitié des années 2000, la Freie Universität Berlin, en partenariat avec la Fondation Erinnerung, Verantwortung und Zukunft et le Musée historique allemand, sponsorise de même la captation, puis la digitalisation et la mise en ligne de quelque 600 témoignages sur le travail forcé en Europe centrale, Bulgarie comprise<sup>61</sup>. Un projet germano-bulgare prolonge cette enquête dans une perspective d'histoire orale, qui place en regard les expériences vécues des camps « fascistes » et « communistes »<sup>62</sup>.

Instrumentalisation du passé aux fins de définir des identités partisans et remémoration des violences du XX<sup>e</sup> siècle surviennent en synchronie avec la transformation des politiques publiques européennes en matière d'histoire. À la chute du communisme, la conviction prévaut à l'Ouest selon laquelle l'histoire soviétisée a été l'objet d'une intense ingénierie politique ; rétablir la « vérité historique » s'impose dès lors comme un instrument de démocratisation. L'éclatement de la Yougoslavie en 1991 et la peur d'une résurgence plus ample de nationalismes violents confortent l'aspiration à exporter à l'Est un « modèle européen » de réconciliation, inspiré du modèle franco-allemand<sup>63</sup>. Certains observateurs ouest-européens s'inquiètent de surcroît de l'existence d'une dissonance cognitive et mémorielle entre « Est » et « Ouest » : lorsqu'il s'agit d'évoquer les crimes du XX<sup>e</sup> siècle, les anciens satellites soviétiques sont suspectés de penser communisme là où l'Ouest se souviendrait de la Shoah<sup>64</sup>. Dans la perspective d'un futur élargissement de l'Union européenne, les États candidats sont invités à revoir leurs politiques mémorielles et scolaires. Dans cet investissement européen du passé, plusieurs élus bulgares, membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans les années 1990 et du Parlement européen après 2007, discernent une opportunité : se muant en entrepreneurs de mémoire, ils ambitionnent de conduire l'UE à légiférer sur les « crimes du communisme » et de faire mieux connaître le « sauvetage des Juifs bulgares ». En 2011, trois députés bulgares saisissent même le Commissaire européen à l'élargissement, Stefan Fühle, d'une « manipulation » de l'histoire imputée à la Macédoine, au motif que l'État, engagé dans un travail d'affirmation patriotique, y aurait commandité la réalisation d'une fiction cinématographique ternissant l'image des forces d'occupation bulgares en Macédoine pendant la guerre<sup>65</sup>. L'espace des différends s'élargit à mesure que se démultiplient les scènes européennes et internationales où ils se jouent.

Entretemps, la fin de la guerre froide a accompagné une redéfinition de la cartographie européenne de la Shoah : « Avec l'ouverture des pays de l'Est, rappelle à cet égard Annette Wieviorka, apparaissaient les restes de communautés juives survivantes. (...) Et ces populations n'ont jamais reçu aucune indemnisation. Les Américains parlent à leur sujet de "doubles victimes", du nazisme et du communisme »<sup>66</sup>. L'œuvre de réparation, morale et matérielle, précédemment

---

60 Les témoignages sont accessibles sur le site de la USC Shoah Foundation. The Institute for Visual History and Education (<http://sfi.usc.edu/>).

61 Voir le site « Zwangsarbeit 1939-1945. Erinnerungen und Geschichte » (<http://www.zwangsarbeit-archiv.de>).

62 Evgenija Troeva, « Prinuditelnijat trud prez Vtorata svetovna vojna v spomenite na bălgarskite evrei », in Ana Luleva, Evgenija Troeva, Petăr Petrov (dir.), *Prinuditelnijat trud v Bălgarija (1941-1962). Spomeni na svideteli*, Sofia, Akademično izdatelstvo « Marin Drinov », 2012, p. 39-54.

63 Patrick Garcia, « Vers une politique mémorielle européenne ? L'évolution du statut de l'histoire dans le discours du Conseil de l'Europe », Communication dans le cadre du séminaire « Pour un espace public européen au cadre mondial » de l'Université Humboldt de Berlin organisé par Robert Frank, Hartmut Kaelble et Luisa Passerini, Berlin, 22-24 juin 2006 ; Anne-Marie Thiesse, « Une mémoire commune pour quelle vision de l'Europe », in Bronislaw Geremek, Robert Picht (dir.), *Visions d'Europe*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 345-357 ; Henri Rousso, « Les dilemmes d'une mémoire européenne », in François Dosse, Christian Delacroix, Patrick Garcia (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, p. 203-221.

64 Emmanuel Droit, « Le Goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures mémorielles dans l'Europe élargie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 94 (2), 2007, p. 101-120.

65 Nadège Ragaru, « Commémorer et diviser en Europe. Le 70<sup>e</sup> anniversaire du sauvetage et des déportations juives depuis les terres sous administration bulgare », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 45 (3-4), 2014, p. 237-274.

66 Annette Wieviorka, « Des spoliations aux restitutions », in Tal Bruttman (dir.), *Persécutions et spoliations des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. Commission d'enquête de la ville de Grenoble sur les spoliations des biens de Juifs*, op. cit., p. 13.



entreprise à l'égard des Juifs d'Europe de l'Ouest doit s'étendre à ces victimes est-européennes méconnues. La *Conference on Jewish Material Claims Against Germany* (New York) négocie avec l'Allemagne la création de *Central and Eastern European Funds* et finance la réalisation d'études, entre autres sur le travail forcé. Dénonçant violences et conditions de travail inhumaines, en 2004 la *Claims Conference* décide d'accorder des dédommagements aux Juifs de Bulgarie enrôlés dans des camps de travail<sup>67</sup>. La mobilisation concomitante de descendants des communautés juives balkaniques établis en Israël et aux États-Unis en faveur d'initiatives mémorielles concurrentes conforte l'actualité des débats sur la Shoah<sup>68</sup>.

Quelles sont les incidences de ces mutations locales, européennes et internationales sur l'écriture de l'histoire ? La première réside dans le désenclavement progressif des mondes historiens bulgares et leur réinscription dans une communauté de recherche globalisée. Les idées se façonnent, se discutent et se confrontent désormais dans des enceintes se jouant des démarcations nationales, à tout le moins pour la poignée d'historiens polyglottes disposant des capitaux sociaux nécessaires à une participation à ces réseaux. Ce mouvement est renforcé par l'émigration vers les États-Unis, l'Allemagne et Israël de jeunes Bulgares (et ex-Yougoslaves) qui, depuis les institutions en charge de la documentation et de la remémoration de la Shoah, s'emploient à sensibiliser décideurs et opinions publiques aux enjeux de reconnaissance des crimes commis en terres balkaniques.

À l'instar des hommes, les fonds documentaires entreprennent des périple locaux et internationaux. En Bulgarie, la remise aux Archives centrales d'État (Centralen dържавен архив) d'une partie des archives du ministère de l'Intérieur, le passage des archives militaires sous le contrôle des Archives centrales et la création en 2007 d'une Commission pour l'ouverture des archives dans l'ancienne Sûreté d'État ont considérablement enrichi les fonds à partir desquels une histoire de la Shoah peut être écrite. Erigée en priorité de politique publique, la digitalisation des archives a en outre permis la mise en ligne de fonds relatifs à l'histoire des Juifs de Bulgarie, ainsi que des archives des deux premières chambres du Tribunal populaire. Au niveau transatlantique, Yad Vashem et le United States Holocaust Memorial Museum ont conclu des accords avec plusieurs États du Sud-Est européen et procédé à la numérisation de documents concernant l'histoire juive et la Shoah<sup>69</sup>. Enfin, dans les enceintes régionales, échanges et transferts se poursuivent : à Skopje, le Musée mémorial de l'Holocauste inauguré en mars 2011 a ainsi obtenu du Musée juif de Belgrade le transfert des archives des communautés juives de Macédoine qui y avaient été entreposées après le tremblement de terre de 1963.

La troisième et dernière mutation concerne la condition d'historien, redéfinie sur fond de déclin du prestige social du métier et de dualisation de la profession. Aspirations à une autonomisation du champ scientifique et à un engagement social y entretiennent des relations intimes et conflictuelles, tandis que maints historiens bulgares se considèrent pris dans un étau entre une affirmation de l'autorité de l'État sur le passé<sup>70</sup> et la diversification d'expertises profanes se réclamant d'une légitimité (sociale, politique, morale) alternative à la légitimité dite « scientifique ». L'interrogation

---

67 Steve Lipman, « Bulgaria Wasn't "Second Denmark" », *The Jewish Week*, 16 juillet 2004

(<http://www.jewishfederations.org/page.aspx?id=68270>). Au moment de l'annonce, le responsable de la distribution des compensations pour la Hongrie et la Bulgarie estime le nombre des personnes éligibles à environ 1 000 ; le dispositif de compensation comprend des allocations mensuelles (d'un maximum de 325 dollars) et des paiements uniques (jusqu'à 9 000 dollars).

68 Nadège Ragaru, « Commémorer et diviser en Europe. Le 70<sup>e</sup> anniversaire du sauvetage et des déportations juives depuis les terres sous administration bulgare », art. cité.

69 L'auteure remercie Angel Chorapchiev, archiviste à Yad Vashem, pour ces informations sur la coopération avec les Archives d'État bulgare. Entretien avec Angel Chorapchiev, Sofia, 17 juin 2015.

70 L'adoption à l'unanimité par le Parlement bulgare le 8 mars 2013 d'une déclaration déplorant que les pouvoirs bulgares « n'aient pu empêcher » les déportations depuis les territoires occupés illustre suffisamment la puissance de ce courant. Liljana Dejanova, « The "non-Saved Jews": Recent Controversies and Political Uses in the Bulgarian Public Space », in Nadège Ragaru (dir.), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs dans les territoires sous administration bulgare*, op. cit., p. 162-172.

sur les fonctions sociales de l'histoire n'est nullement propre à la Bulgarie, ni même à l'Europe de l'Est<sup>71</sup>. Le périmètre des réponses est toutefois défini par la paupérisation d'une majorité de scientifiques, anciens employés d'État, après la réduction drastique des financements publics et la fermeture de plusieurs instituts. Poursuivre des recherches exige désormais la maîtrise de savoirs managériaux et relationnels adaptés à la nouvelle « société des projets ». Outre l'accentuation de la différenciation sociale (et générationnelle) entre les historiens « multi-insérés » et les savants précarisés, cette maîtrise s'est muée en vecteur de redéfinition des hiérarchies de pouvoirs et de valeurs au sein d'un monde plus que jamais éclaté.

Ces tensions sont particulièrement vives dans le domaine de l'histoire de la Shoah, thématique sensible s'il en est, valant promptement à celui qui s'y engage des accusations de trahison des intérêts nationaux ou de conservatisme corporatiste. Une partie des écrits ayant appelé l'État bulgare à reconnaître sa responsabilité dans la Shoah provient en effet des marges du champ historien : descendants de victimes et de rescapés<sup>72</sup>, militants des droits de l'homme... L'émergence de ces entrepreneurs de cause place les professionnels de l'histoire devant un dilemme. D'un côté, ceux-ci souhaitent réaffirmer la singularité d'un mode historien d'établissement de la preuve, *a fortiori* dans un compartiment de l'histoire où le socle des faits n'a pas encore été solidement établi, quitte à être accusés de défendre une corporation qui préférerait l'adoubement par la puissance publique et l'opinion au courage politique. De l'autre, leur confrontation avec le passé de la Shoah est portée par un engagement moral et par l'aspiration à produire un savoir pragmatique. L'enjeu est alors de définir et de tenir – comme on le dirait d'une place forte – une « tierce position » (Michel Foucault)<sup>73</sup>. Définir une juste ligne d'engagement relève toutefois de la gageure lorsqu'États bulgare et macédonien se livrent une lutte amère, transformant chaque écrit et chaque intervention publique en arme diplomatique. Parmi les historiens bulgares, une ligne de partage sépare en outre les tenants d'un savoir gravé dans la loi et ceux qui refusent de soumettre l'histoire à quelque législation que ce soit, fût-ce pour officialiser la reconnaissance des responsabilités de l'État bulgare dans la Shoah.

Dans ces conditions, que retenir de l'après-1989 ? Avant tout, la publication de recueils d'archives. Grâce à ce travail éditorial, il est désormais possible de proposer une image de l'alliance entre la Bulgarie et l'Allemagne nazie qui souligne l'autonomie relative des pouvoirs publics bulgares dans l'administration de la « question juive »<sup>74</sup>. La publication des sténogrammes du Saint-Synode a permis de mieux apprécier la politique de l'Église orthodoxe bulgare<sup>75</sup>. L'édition d'anthologies relatives à la législation antisémite a favorisé l'ouverture d'un important débat terminologique : conviendrait-il, ainsi que le suggérait dès 1995 David Koen, de privilégier la notion de « survie »

---

71 Voir, pour un écho français de ces débats et une restitution de leur historicité, Dominique Damamme, Marie-Claire Lavabre, « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, 39, 2000, p. 5-21 ; François Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

72 Voir, par exemple, les écrits de la musicologue, diplomate et écrivaine bulgare, Lea Cohen, issue de lignées de Bulgarie et de Macédoine, qui milite en faveur de la reconnaissance par la Bulgarie de sa responsabilité dans la Shoah. En 2013, elle dédicaçait une œuvre de vulgarisation scientifique sur la Shoah « À mes parents. Aux 11 343 [Juifs] qui, à la différence d'eux, ne furent pas sauvés ». Son ouvrage, publié en anglais et en macédonien, a été édité et promu par le Musée mémorial de l'Holocauste des Juifs de Macédoine. Lea Cohen, *You Believe. Eight Views on the Holocaust in the Balkans*, Skopje, Holocaust Fund of the Jews from Macedonia, 2013.

73 L'expression a été reprise de manière très fructueuse dans Dominique Damamme et Marie-Claire Lavabre, « Les historiens dans l'espace public », art. cité.

74 Vitka Toškova et al., *Bălgarija, svoenravnijat sąjuznik na tretija rajh*, Sofia, Voennozdatelski kompleks « Sv. Georgi Pobedonosec », 1992.

75 Albena Taneva, Vanja Gezenko (dir.), *Glasove v zaštita na graždansko obštество. Protokoli ot Svetija sinod na Bălgarskata Pravoslavna cărka po evrejskija vāpros (1940-1944)*, Sofia, Gal-iko & Centăr za evrejski izsledvanija pri SU « Sv. Kliment Ohridski », 2002 ; Albena Taneva, Vanja Gezenko, « Spasjavaneto na bălgarskite evrei kato alternativna graždanska politika : roljata na Bălgarskata pravoslavna cărka », in *Bălgarskata akademija na naukite, Institut po istorija, Obrečeni i spaseni. Bălgarija v antisemitskata programa na Tretija Rajh, izsledvanija i dokumenti*, Sofia, Sineva, 2007, p. 131-147.

(*oceliavane*) à celle de « sauvetage » (*spasenie*)<sup>76</sup> ? Les actes d'accusation, réquisitoires finaux et jugement de la VII<sup>e</sup> chambre du Tribunal populaire ont également fait l'objet d'une édition commentée<sup>77</sup>. Enfin et surtout, plusieurs recueils ont placé la question de la déportation depuis les territoires occupés au centre de l'attention historique : en 2004, Ivan Hadžijski lui a consacré une anthologie longuement commentée<sup>78</sup> ; en 2013, Nadja Danova et Roumen Avramov ont coordonné et introduit l'édition de deux importants volumes de documents bulgares, incluant une liste nominative des victimes juives<sup>79</sup>. Enfin, les *Documents* de Natan Grinberg (publiés par le Consistoire central juif en mars 1945), traduits en grec<sup>80</sup>, ont été récemment réédités en bulgare avec une introduction de Tatjana Vaksberg<sup>81</sup>.

Pour l'heure cependant, aucune monographie en langue bulgare n'est disponible qui offrirait une restitution globale des politiques antijuives dans le « vieux » et le « nouveau » Royaumes. L'ouvrage de Roumen Avramov vient ici combler un silence historiographique assourdissant.

## Extorsion, spoliation et pillage des biens juifs : « une nouvelle topographie ethnique du capital »<sup>82</sup>

Roumen Avramov, ancien directeur de recherche à l'Institut d'économie de l'Académie bulgare des sciences (BAN) devenu directeur de programme au sein d'un *think tank*, le Centre pour les stratégies libérales (*Centăr za liberalni strategii*, 1994-2012), a conjugué durant toute sa carrière recherches universitaires, engagement politique (il fut conseiller économique du premier président démocratiquement élu, Jeliou Jelev, en 1990-1991) et responsabilités dans la haute administration (en tant que vice-président de l'Agence pour le développement et la coordination économique de 1991 à 1994 et membre du Conseil d'administration de la Banque nationale bulgare entre 1997 et 2002). Avant d'aborder le chantier de la spoliation, il s'était illustré par des travaux reconnus sur l'histoire de la pensée économique dans la Bulgarie post-ottomane, l'économie monétaire et l'histoire de la Banque centrale bulgare<sup>83</sup>.

---

76 David Koen (dir.), *Oseljavaneto, 1940-1944*, Sofia, Izdatelski Centăr « Šalom » 1995. Voir également les importantes contributions de Vladimir Paunovski et Josif Ilie, *Evreite v Bălgarija meždū uništōženieto i spasenieto*, Sofia, Adasa Press, 2000 ; Bălgarska akademija na naukite, Institut po istorija, *Obrečeni i spaseni. Bălgarija v antisemitskata programa na Tretija rajh, izsledvanija i dokumenti*, Sofia, Sineva, 2007 ; Petko Dobčev, *Antievrejskoto zakonodatelstvo i negovoto preodeljavane (1942-1945)*, I.K. Feneja, 2010. En 2004, Nikolaj Poppetrov a placé l'expression « sauvetage » entre guillemets dans sa présentation des mémoires de Dimităr Pešev. Dimităr Pešev, *Spomeni. Săstavitelstvo, komentar, beležki Nikolaj Poppetrov*, Sofia, I.K. Gutenberg, 2004.

77 Vărban Todorov i Nikolaj Poppetrov (dir.), *Sedmi săstav na Narodnija săd. Edno zabraveno svidetelstvo za antisemitizma v Bălgarija prez 1941-1944*, Sofia, I. Iztok-Zapad, 2013.

78 Ivan Hadžijski, *Sădbata na evrejskoto naselenie v Belomorska Trakija, Vardarska Makedonija i Jugozapadna Bălgarija prez 1941-1944*, Dupnica, IIA Devora MarBi, 2004.

79 Nadja Danova, Roumen Avramov (dir.), *Deportiraneto na evreite ot Vardarska Makedonija, Belomorska Trakija i Pirov, mart 1943. Dokumenti ot bălgarskite arhivi*, 2 volumes, Sofia, Obedineni izdateli, 2013.

80 Natan Grinberg, *Dokumenta*, Komotini, Paratiritis tis Thrakis, 2013 (présenté par Vasilis Ritzaleos).

81 Natan Grinberg, *Dokumentī. Părvata kniga za deportiraneto na evreite ot Trakija, Makedonija i Pirov*, Sofia, I.K. Gutenberg, 2015.

82 Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 101.

83 Citons, parmi ses nombreuses publications, quelques écrits majeurs : Roumen Avramov, *Pari i de/stabilizacija v Bălgarija, 1948-1989*, Sofia, Ciela & Institut za izsledvane na blizkoto minalo, 2008 ; Roumen Avramov, *Komunalnijat kapitalizăm. Iz bălgarskoto stopansko minalo*, vol. I-III, Sofia, Fondacijata « Bălgarska nauka i izkustvo » & Centăr za liberalni strategii, 2007 ; Roumen Avramov, *Stopanskijat XX vek na Bălgarija*, Sofia, Centăr za liberalni strategii, 2001.

Apport majeur à l'histoire de la spoliation<sup>84</sup>, sa recherche a puisé son socle empirique dans le dépouillement d'archives étatiques bulgares, en particulier celles du Commissariat aux affaires juives (KEV, lesquelles comprennent également des dépositions collectées en vue des procès de 1945 contre les auteurs de persécutions antijuives), du ministère des Finances, du ministère de l'Intérieur et de la Santé publique, ainsi que de la direction de la police. L'œuvre fouillée, exigeante, est en même temps un livre à thèses. Quatre lignes d'argumentation s'y dessinent qui, prenant l'aryanisation comme point de vue sur les politiques antijuives, engagent plus largement l'interprétation du rôle de l'État bulgare dans la Shoah. Résumons-les brièvement : en premier lieu, il a bien existé un antisémitisme d'État mis en œuvre par une bureaucratie extraordinaire (le Commissariat aux affaires juives) et ordinaire (les ministères, notamment les services fiscaux, la Banque centrale, la police, l'armée, etc.) qui ont bénéficié d'une large autonomie par rapport aux pouvoirs allemands. L'aryanisation y relève non d'une concurrence entre acteurs extérieurs et nationaux, mais d'une vision nationale. Cette politique, servie par des cadres et des savoir-faire bureaucratiques qui lui étaient en partie antérieurs, conduit Roumen Avramov à placer la notion de sauvetage entre guillemets, aussi bien en raison de la déportation des Juifs des territoires occupés que de l'ampleur des mesures antijuives appliquées dans le « vieux Royaume »<sup>85</sup>.

Ce faisant – et c'est le deuxième point – l'auteur érode la ligne d'étanchéité jusqu'ici tracée dans les débats publics bulgares entre les destinées des Juifs des « anciennes » et des « nouvelles » terres : à ses yeux, l'étude de l'aryanisation impose de renoncer au postulat d'une politique à « deux faces » (protectrice en Bulgarie même, coresponsable de la déportation en terres yougoslaves et grecques). Les dispositifs antijuifs du « vieux Royaume » s'intègrent dès l'été 1942 dans un projet antisémite dont la conclusion aurait été similaire à celle observée en Macédoine et en Thrace égéenne, n'étaient les mobilisations sociétales de mars 1943 et les revers militaires de l'Allemagne nazie. Par ailleurs, si contraste il y a entre les spoliations dans la « petite » et la « grande » Bulgarie, celui-ci réside moins dans leur logique que dans le rythme, la brutalité et l'exhaustivité des prédatations en territoires occupés<sup>86</sup>.

En troisième lieu, Roumen Avramov dénonce la propension des acteurs publics bulgares à attribuer à l'ensemble des citoyens le mérite d'une opposition à la déportation due à des individualités : « Il n'y a pas de peuple doté de qualités originelles ou de tares ; dans l'histoire comme dans la vie, il y a avant tout des individus (*ličnosti*) (...). Ce sont des individus et des groupes absolument concrets qui pensent, planifient et exécutent la politique antisémite (...); tout aussi concrets sont les individus qui s'y opposent, tandis que la plupart des gens se contentent de se taire ou de ne pas remarquer »<sup>87</sup>. De fait, l'image de plusieurs personnalités qui s'étaient opposées à l'adoption d'une législation antisémite à l'automne 1940 ou aux rafles de mars 1943 ressort irrémédiablement ternie de la lecture des sollicitations qu'ils adressèrent par ailleurs au Commissariat aux affaires juives en vue d'obtenir l'allocation discrétionnaire ou d'acquérir des biens spoliés<sup>88</sup>. Enfin, Roumen Avramov voit dans le rôle joué par les logiques d'interconnaissance dans la défense de Juifs bulgares la preuve d'une absence d'indignation morale qu'il juge propre à la

---

84 Au sein d'une très parcimonieuse historiographie, notons David Koen, « Ekspropriacija na evrejskite imuštstva prez period na hitlerska okupacija », *Godišnika na obštествena kulturno-prosvetna organizacija na evreite v NR Bălgarija*, 2, 1967, p. 65-110; David Koen, « Demografsko i social-ikonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », in David Koen, *Evreite v Bălgarija (1878-1949). Studii*, Sofia, Fakel-Leonidovi, 2008, notamment p. 40-43; Astruk Kalev, « Pravnoto položenie na evreite v Bălgarija; Evreite-svobodni i ravnopravni graždani na Narodna Republika Bălgarija », *Godišnika na obštествena kulturno-prosvetna organizacija na evreite v NR Bălgarija*, 1, 1966, p. 47-62.

85 Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 8.

86 Pour davantage de détails sur ce point, voir Roumen Avramov, « La spoliation des Juifs de Bulgarie et des territoires sous administration bulgare », in Nadège Ragaru (dir.), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs dans les territoires sous administration bulgare*, op. cit., p. 64-81.

87 Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 7 et 8.

88 *Ibid.*, p. 193-234.

Bulgarie. Médiatisée par les figures familières d'amis ou de proches, la solidarité aurait été déclinée en mode mineur dans une société où, pour reprendre la formulation de Emil Koen, aurait prévalu un humanisme « paternaliste » opposant les « nôtres » aux « vôtres »<sup>89</sup>.

Avant de revenir sur ces thèses, il convient de restituer la trame événementielle, telle que tissée par l'auteur, autour d'une chronologie ternaire : janvier 1941-août 1942 ; août 1942-février 1943 ; février 1943-août 1944. Celle-ci met en évidence les ruptures survenues dans les finalités, les cadences, l'ampleur et l'organisation de la spoliation. La restitution de chacun de ces moments servira à aborder des questions historiographiques relatives aux agents de la spoliation, à leurs rationalités et aux réactions sociétales.

### **La Loi pour la défense de la nation et les débuts hésitants de l'antisémitisme d'État : une politique au service de l'alliance avec l'Allemagne (janvier 1941-août 1942)**

Les fondements juridiques des exclusions professionnelles et de l'aryanisation sont posés par la Loi pour la défense de la nation (*Zakon za zaštita na nacijata*) adoptée le 24 décembre 1940, texte inspiré des lois de Nuremberg de 1935 et qui entre en vigueur en janvier 1941<sup>90</sup>. Le texte interdit aux personnes « d'ascendance juive » (*evrejski proizhod*) la détention de mandats électifs (dans le champ politique et les organisations à but lucratif ou non lucratif) et l'occupation de postes dans la fonction publique. Les Juifs sont exclus de l'éducation, de la presse (hormis la presse communautaire), des arts (cinéma et théâtre) et des loisirs (ne sont pas concernés les restaurants, pâtisseries et cafés dépourvus de visée « divertissante »). La loi interdit aux Juifs d'être « propriétaires, actionnaires ou de détenir des participations sous quelque forme que ce soit dans les établissements scolaires ou les théâtres quels qu'ils soient, les cinémas, l'édition, la production et le commerce de films et de disques, les lieux de distraction, ainsi que les firmes hôtelières et pour la production et le commerce des armes » (art. 27). La liste des interdits cartographie un régime de peurs, alors que sont proscrits le commerce d'armes par des Juifs, l'emploi dans les secteurs pharmaceutique et sanitaire, ainsi que la détention de participations majoritaires dans le secteur de la banque et des établissements financiers<sup>91</sup>. En outre, les Juifs ne sont plus autorisés à siéger dans les conseils d'administration de ces toutes sociétés ou à les gérer.

Des quotas sont institués dans les professions libérales, le commerce (à l'exception du commerce ambulante) et l'industrie<sup>92</sup>. Les Juifs exerçant des professions qui leur sont désormais prohibées doivent, dans un délai de six mois, transférer leurs parts à des Bulgares membres de leur corporation professionnelle ou, à défaut, à des personnalités extérieures<sup>93</sup>. Des commissions de liquidation (où siègent des représentants des branches concernées) sont établies sur décision du ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail pour les grandes sociétés ne pouvant trouver acquéreur<sup>94</sup>. Au

---

89 Emil Koen, « Razmisli za i po povod na knjigata na Roumen Avramov, "Spasenie" i padenie », *Obektiv*, 21 décembre 2012 (<http://www.bghelsinki.org/bg/publikacii/obektiv/emil-koen/2012-12/razmisli-za-i-po-povod-na-knjigata-na-rumen-avramov-spasenie-i-padenie/>).

90 Sont définies comme juives « les personnes dont au moins un des parents est juif. Ne sont pas considérées comme d'ascendance juive les personnes qui sont nées ou seraient nées de mariages mixtes conclus avant l'adoption de cette loi, [de mariages] entre des personnes d'ascendance juive et des personnes d'origine bulgare et qui ont adopté ou vont adopter le christianisme comme première religion » : *Zakon za zaštita na nacijata*, 24 décembre 1940, chap. 1, art. 15, *Dăržaven vestnik (Journal officiel)*, 16, 23 janvier 1941.

91 Le secteur des mines sera ajouté à cette liste en décembre 1941.

92 *Zakon za zaštita na nacijata*, chap. 5, art. 25.

93 Le règlement s'effectue à crédit à taux d'intérêt nul. En contexte inflationniste, cette mesure favorise les nouveaux propriétaires. L'éventuelle différence entre la valeur des biens juifs déclarée par leurs détenteurs en 1941 (au titre de l'impôt sur la fortune) et le montant des ventes est reversée à l'État.

94 Il s'agit des entreprises dont le capital est supérieur à 600 000 leva et le chiffre d'affaires à trois millions de leva.

cours de cette première phase, s'appuyant sur les dépositions des victimes juives devant le Tribunal populaire en 1945, l'auteur suggère que des accords amiables furent parfois négociés entre anciens associés afin de protéger les intérêts des spoliés.

La fragilisation de la vie économique juive passe ensuite par la fiscalité : un impôt sur le patrimoine à prélèvement unique est introduit, qui représente de 20 % à 25 % des avoirs immobiliers, des équipements, des stocks et des valeurs détenus par des Juifs. Sa mise en œuvre s'accompagnera d'un recensement détaillé du patrimoine juif. Afin de s'acquitter de leurs engagements, maints commerçants, artisans et entrepreneurs sont contraints de céder tout ou partie de leurs propriétés. En février 1942, une nouvelle Loi contre la spéculation immobilière (*Zakon protiv spekulata s nedvižimi imoti*) interdit aux Juifs de « posséder des biens immobiliers en dehors de ceux nécessaires au logement de leurs familles et de leurs employés ou requis par l'exercice de leur métier » ; l'Etat se réserve le droit de confisquer les possessions jugées superfétatoires<sup>95</sup>. Au cours de cette phase, une marge de négociation et d'intercession demeure cependant, qui atténue les incidences de dispositifs antijuifs longtemps présentés dans l'historiographie bulgare comme des gestes envers l'Allemagne et non comme les instruments d'une transformation de l'ordre économique et social.

### **L'heure du Commissariat aux affaires juives : de la bureaucratie zélée aux politiques de nationalisation (août 1942-février 1943)**

Un tournant majeur dans la technologie des spoliations intervient à l'été 1942. En juin 1942, le Parlement donne mandat au Conseil des ministres d'adopter toute mesure jugée nécessaire à la gestion des questions juives, ce qui revient à déposséder l'Assemblée nationale de ses prérogatives législatives en la matière. Dorénavant, la puissance exécutive gouvernera par décret. Le changement le plus fondamental réside toutefois dans l'établissement d'un Commissariat aux affaires juives (Komisariat po evrejskite vāprosi, KEV) dont la direction est confiée à l'un des fondateurs du mouvement fascisant *Ratnik*<sup>96</sup>, le juriste germanophile Aleksandār Belev, bon connaisseur de la législation nazie.

La destruction de la vie économique juive adopte une nouvelle cadence. L'éventail des exclusions professionnelles est élargi à la chimie, au commerce en gros de produits agricoles, à l'import-export, au transport et à la navigation<sup>97</sup>. Les personnes dont le métier est proscrit disposent de deux mois pour cesser leur activité et liquider leurs inventaires, une « clémence » dont ne bénéficient pas les Juifs des terres « nouvellement libérées », appelés à se séparer de leurs biens en deux semaines (un délai ultérieurement allongé) et à consigner le prix des ventes auprès de la Banque centrale bulgare<sup>98</sup>. La création d'activités nouvelles dans le négoce ou l'industrie, l'acquisition de participations dans des entreprises et l'investissement d'un capital supérieur à 500 000 leva sont de même interdits<sup>99</sup>.

---

95 *Zakon protiv spekulata s nedvižimi imoti*, chap. 2, art. 6 à 9, *Dāržaven vestnik*, 32, 13 février 1942.

96 Abréviation de *Ratničestvo za napredāk na bālgarištinata* (Les combattants pour l'avancement de l'esprit national bulgare), une organisation nationaliste radicale ayant défendu les idées national-socialistes en Bulgarie. Sur l'implantation des courants xénophobes dans la Bulgarie de l'entre-deux-guerres, voir Nikolaj Poppetrov (dir.), *Socialno naljavo, nacionalizām – napred. Programni i organizacionni dokumenti na bālgarski avtoritaristki nacionalističeski formacij*, Sofia, I.K. Gutenberg, 2014.

97 L'on notera qu'en Bulgarie la banque, en dépit de l'imposition de restrictions, n'a jamais figuré parmi les secteurs d'activité interdits aux Juifs. Roumen Avramov, « *Spasenie* » i *padenie. Mikroekonomika na dāržavnija antisemitizām v Bālgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 104.

98 *Ibid.*, p. 106.

99 *Ibid.*, p. 101.

Surtout, l'aryanisation passe sous la responsabilité du Commissariat et, plus précisément, de la section « Liquidation » de sa direction économique. En son sein est créée une commission composée d'un juge et de deux fonctionnaires, auxquels est adjoint un représentant du ministère du Commerce et de l'Industrie ou du ministère des Finances pour l'aryanisation des firmes les plus florissantes. Le Conseil des ministres demeure seul habilité à donner son agrément final aux cessions, sur la base de rapports du ministère des Finances, de la Justice, du Commerce et de l'Industrie. Les biens ne trouvant pas preneur sont liquidés ou acquis par l'État. Des agents chargés de superviser les procédures en région, l'on sait en vérité peu de choses : Roumen Avramov nous apprend que 1 499 « liquidateurs » (*likvidatori*) sont recensés en septembre 1943<sup>100</sup>. Jusqu'en août 1942, la fonction d'administrateur provisoire, accompagnant la mise en faillite et/ou les transferts de propriété en mains aryennes, pouvait être exercée par des Juifs<sup>101</sup> ; au-delà de cette date, leur présence n'est tolérée que pour la vente de sociétés en gestion collective ou de sociétés unipersonnelles. Les sociétés à responsabilité limitée ou les sociétés par actions relèvent de liquidateurs bulgares, qui sont parfois membres du conseil d'administration des entreprises visées. Dans certaines instances, le délégué aux affaires juives en région et le liquidateur sont une seule et même personne<sup>102</sup>.

Avec quel zèle ces mesures de dépossession furent-elles appliquées ? L'historiographie bulgare, qui mobilise une documentation issue de rapports diplomatiques allemands, a conventionnellement souligné les réticences, voire les micro-résistances de bureaucrates hostiles aux mesures antijuives. Sont cités à l'envi les rapports de Adolf-Heinz Beckerle, ministre plénipotentiaire d'Allemagne à Sofia, déplorant le manque d'ardeur des Bulgares dans l'application de la législation antisémite : « Le peuple bulgare, écrit-il ainsi en juin 1944, est dépourvu de nos conceptions idéologiques. Ayant grandi parmi les Turcs, les Juifs et les Arméniens, les Bulgares n'ont pas observé chez les Juifs des fautes qui exigeraient (...) des mesures spéciales »<sup>103</sup>. De fait, en matière d'interdits professionnels, la formulation de certaines ordonnances suggère l'existence de retards dans l'application des règlements. L'enjeu porte cependant sur l'interprétation de cette inefficience : faut-il y voir le signe d'un appareil étatique peu performant, *a fortiori* en temps de guerre, ou une opposition voilée aux ordres ? Roumen Avramov retient la première option, décrivant l'accélération des liquidations à compter de la fin de l'année 1942 : au 31 décembre 1943, selon un rapport du Commissariat aux affaires juives, une procédure de liquidation a été engagée à l'encontre de 4 675 firmes, pour la plupart de petites entreprises familiales (3 892, soit 83 %). Les parts des sociétés en gestion collective (457, soit 10 %), des sociétés par actions (227, soit 4,8 %) et des sociétés en commandite ou à responsabilité limitée (99, soit 2 %) sont sensiblement plus modestes, reflétant la structure du capital détenu par des Juifs<sup>104</sup>. En 1943, la vente des biens juifs représente 0,2 % du revenu national, 4,6 % des recettes fiscales ou 24 % du chiffre d'affaires des (rares) entreprises publiques<sup>105</sup>. Le commerce, la petite manufacture, l'artisanat et l'édition sont particulièrement affectés. La moitié des entreprises spoliées est enregistrée à Sofia (où réside près de la moitié de la population juive)<sup>106</sup>. Les profits tirés des ventes sont déposés sur des comptes bloqués, au nom de leurs anciens propriétaires juifs, auprès

---

100 Les figures des liquidateurs gagnent en « chair », lorsque l'auteur évoque les controverses relatives à la rémunération de leurs prestations et aux demandes de hausse des émoluments : Roumen Avramov, « *Spasenie* » *i padenie. Mikroikonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit.*, p. 179-183.

101 L'auteure remercie l'un des évaluateurs anonymes d'avoir souligné à quel point cette configuration contraste avec les mesures de spoliation adoptées en France.

102 Roumen Avramov, « *Spasenie* » *i padenie. Mikroikonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit.*, p. 123.

103 Des extraits du journal de Adolf-Heinz Beckerle ont été publiés en bulgare dans Vitka Toškova (dir.), *Iz Dnevnik na Bekerle-pălnomošten ministăr na Tretija Rajh v Bălgarija*, Sofia, I.K. Hristo Botev, 1992.

104 Roumen Avramov, « *Spasenie* » *i padenie. Mikroikonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit.*, p. 101 et p.242.

105 *Ibid.*, p. 147. 94,8 millions sont directement versés au Trésor public, un montant qui correspond à la différence entre la valeur estimée des biens (au titre de la Loi pour la protection de la nation et/ou de l'impôt sur le patrimoine juif) et le prix des liquidations. *Ibid.*, p. 102 et 245.

106 *Ibid.*, p. 102 et 244.

de la Banque nationale bulgare. Ces derniers n'ont qu'un accès limité, et fortement contrôlé, à ces comptes.

Qui sont les acquéreurs des biens spoliés ? L'ouvrage de Roumen Avramov est peu disert sur les acheteurs de petites échoppes et de boutiques, car son intérêt va à un autre secteur, le « grand capital » juif et les sociétés par actions. Il avance ici une hypothèse forte, à savoir que l'aryanisation aurait non seulement permis, mais fondamentalement visé un renforcement de l'intervention de l'État dans l'économie qui préfigure les nationalisations de l'ère communiste. Dès 1968, l'historien israélien Nissan Oren, spécialiste de l'histoire du communisme et des agrariens en Bulgarie, notait dans l'article séminal publié par *Yad Vashem Studies* la déception de candidats acquéreurs devant l'issue, généralement favorable à la puissance publique, des enchères : « La population dans son ensemble, à la différence d'une minorité bulgare éclairée qui ne succomba jamais aux émotions antisémites, est restée largement passive. Nombreux furent les personnes radicalement désappointées lorsque le strict contrôle exercé par le gouvernement sur les affaires juives réduisit à néant leurs espoirs de pillage et d'enrichissement rapide au détriment des Juifs. De manière récurrente, les désappropriations massives furent envoyées directement vers les coffres de l'État plus que vers des mains privées »<sup>107</sup>. À cette assertion, Roumen Avramov fournit un socle empirique en retraçant la trajectoire de quatre des 56 sociétés par actions qui furent nationalisées<sup>108</sup>. Il détaille les concurrences entre acquéreurs potentiels, les arguments des liquidateurs en faveur d'une étatisation au service de l'économie de guerre, les appels à un arbitrage de la puissance publique des branches professionnelles « lésées » et les cheminements complexes au terme desquels ces entreprises aryanisées furent étatisées et les ventes validées. Vers la fin de l'année 1943, l'aryanisation était quasiment achevée dans le « vieux Royaume », quelques affaires relatives aux territoires occupés continuant à être traitées jusqu'en août 1944.

L'on suit volontiers l'historien lorsqu'il évoque l'existence, dans la Bulgarie des années 1930, de partisans d'une modernisation autoritaire influencés par l'Italie mussolinienne et l'Allemagne nazie, des intellectuels, juristes et économistes ayant vu dans l'aryanisation l'occasion de procéder à une restructuration de l'appareil productif. À partir du coup d'État de 1934, prélude à l'instauration de la dictature personnelle du roi Boris III en 1935, les dirigeants bulgares s'étaient en outre ralliés à une vision de l'économie conférant à l'État un rôle clé dans le secteur bancaire. L'on se prend dès lors à rêver d'un ouvrage ultérieur dans lequel Roumen Avramov restituerait la trajectoire et l'influence décisionnelle de ces acteurs, les nominations survenues au sein du ministère de l'Industrie, du ministère des Finances à la faveur du renforcement des liens entre la Bulgarie et l'Allemagne nazie, l'existence de convergences (et/ou de rivalités, voire de dissensions) entre les acteurs publics en charge des finances et de la politique industrielle ou commerciale de la Bulgarie. Un ouvrage qui jetterait un éclairage sur les logiques de recrutement des cadres de la direction économique du Commissariat aux affaires juives, sur leurs conceptions de l'ordre économique à promouvoir et sur les rapports qu'ils entretenaient avec leurs collègues des ministères. L'on pourrait de même souhaiter en apprendre davantage sur les transformations intervenues en aval des ventes des biens juifs : quel était le poids des sociétés expropriées au sein de leurs branches respectives ? Quelles furent les incidences des transferts de propriété sur la gestion, les priorités d'investissement et la rentabilité des entreprises ? Une telle enquête aiderait à apprécier les éventuelles continuités entre le modernisme autoritaire des années 1930-1940, l'aryanisation et l'adoption, sous le communisme, d'un modèle d'économie dirigée<sup>109</sup>.

---

107 Nissan Oren, « The Bulgarian Exception: A Reassessment of the Salvation of the Jewish Community », art. cité, p. 93.

108 Le nombre des entreprises effectivement liquidées au 27 septembre 1943 est de 3 311 (Roumen Avramov, « *Spasenie* » i *padenie. Mikroekonomika na dържавnija antisemitizъм v България, 1940-1944*, op. cit., p. 105).

109 Roumen Avramov a plus amplement décrit les filiations entre conceptions ante communiste et communiste de l'économie dans Roumen Avramov, *Komunalnijat kapitalizъм. Iz бългarskoto stopansko minalo*, op. cit., et dans Roumen Avramov, *Stopanskijat XX vek na България*, Sofia, Centър за liberalni strategii, 2011. On peut ne pas le suivre, en revanche, lorsqu'il établit un parallèle entre les privatisations des années 1990 et l'aryanisation des années 1940 pour souligner le rôle délétère



## Cette déportation qui ne fut pas : des spoliations au pillage (février 1943-août 1944)

Dans la scansion des spoliations, le troisième moment est marqué par la signature, le 22 février 1943, d'un accord entre l'envoyé spécial de Eichmann, Theodor Dannecker, et le responsable du Commissariat aux affaires juives, Aleksandăr Belev, relatif à la déportation de « 20 000 Juifs des territoires occupés ». Le nombre des Juifs de la Macédoine et de la Grèce occupées étant inférieur à ce chiffre, le jour même où l'entente est conclue le Commissariat aux affaires juives intime à ses délégués en région de dresser sous 24 heures une liste « de tous les Juifs dans [leur] ville, riches, les plus visibles et éminents dans la société », ainsi que des « personnes juives qui se sont distinguées ou se distinguent comme leaders des communautés juives soutenant l'esprit juif dans la population juive locale ou ayant exprimé des idées et sentiments antiétatiques »<sup>110</sup>. L'objectif : sélectionner quelque 8 000 Juifs en vue de futures rafles. « À la fin du mois de février et au début du mois de mars 1943, note Roumen Avramov, s'est jouée une loterie dirigée dans laquelle les numéros fatalement perdants se répartissaient selon divers critères, l'un d'entre eux étant la situation patrimoniale. (...) Si jusqu'alors ces critères avaient servi à identifier les cibles des expropriations, à ce moment critique les futures victimes furent désignées de sang-froid »<sup>111</sup>.

La restitution des tâtonnements des bureaucrates chargés d'apprécier les « seuils » de prospérité au-delà desquels des Juifs devaient être interpellés et l'attention prêtée aux dynamiques locales confèrent un relief particulier à la démonstration des liens intimes entre spoliation et projet de déportation depuis les « anciennes » terres<sup>112</sup>. Roumen Avramov documente la diligence des agents de l'État (services fiscaux décentralisés, cadres de la Banque centrale, du ministère des Finances) chargés de l'identification des avoirs juifs ; il décrit le ballet des délations et des menaces (être envoyé en Pologne...) utilisées par des délégués du Commissariat, des agents de police, des inspecteurs fiscaux, ainsi que les efforts de légations étrangères (espagnole, anglaise, égyptienne et hongroise) pour transférer à l'étranger, sur une base informelle et avec des succès aléatoires, une partie des avoirs de leurs ressortissants<sup>113</sup>.

C'est au cours de ces mois que, dans le « vieux Royaume », la prédation des biens juifs se rapproche le plus d'une logique de pillage. En mai 1943, les autorités bulgares décident d'expulser les Juifs de la capitale et de plusieurs centres urbains pour les envoyer en relégation intérieure dans des communes et villages de province<sup>114</sup>. Quelque 25 000 Juifs de Sofia disposent de trois jours pour liquider leurs fonds ou les remettre à des administrateurs provisoires, confier quelques objets ou valeurs à des proches et rassembler 30 kg de bagages chacun<sup>115</sup>. En juillet 1943, le Commissariat aux affaires juives détient la clé de 3 160 logements juifs qu'il destine pour la plupart à la location ; les sollicitations d'institutions et de particuliers affluent<sup>116</sup>.

---

de toute intervention étatique dans l'économie : « Ce qui s'est passé au début des années 1940 et à la fin du siècle montre que le pouvoir ne peut être un arbitre neutre dans la découpe de la propriété qu'il a lui-même dirigée, organisée et mise en œuvre (...). L'intervention de l'État sur ces couches historiques de propriétés héritées et compactes est toujours chargée d'iniquité, de gaspillage et d'une déformation forcée des processus économiques spontanés ». Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dържавnija antisemitizъм v Bълgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 191.

110 Natan Grinberg, *Dokumenti* (1945), op. cit., p. 170.

111 Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dържавnija antisemitizъм v Bълgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 125.

112 *Ibid.*, p. 122-124.

113 *Ibid.*, p. 129.

114 Cette décision a été présentée dans l'historiographie promonarchique comme une mesure de protection décidée par le roi Boris III afin de rendre plus difficile la déportation des Juifs bulgares (en raison de leur éparpillement).

115 Dans ses mémoires, Samuel Arditi, alors enfant, décrit ces ventes de meubles, outils et jouets – ses petits soldats – à même la rue et la frénésie d'acquisition de la clientèle bulgare. Samuel Arditi, *Spomeni ot godinite na Holokosta, 1940-1943*, Sofia, manuscrit non daté, p. 15 et suivantes.

116 La trajectoire de 364 biens loués nous est connue : 160 furent proposés à des fonctionnaires, 57 à des officiers, 5 à des députés et 28 à des professeurs, enseignants et journalistes. Roumen Avramov, « La spoliation des Juifs de Bulgarie et des territoires sous administration bulgare », cité, p. 78.

Relisant les demandes d'intercession adressées au Commissariat, Roumen Avramov égrène la liste des représentants de l'élite politique, religieuse et culturelle qui cédèrent à la « tentation du mal » (*setivo kăm zloto*), expression faisant écho à la « fragilité du bien » évoquée par Tzvetan Todorov dans son ouvrage sur le sauvetage des Juifs bulgares<sup>117</sup>. Dans ces missives, l'auteur lit moins l'expression d'allégeances politiques ou idéologiques que la conjugaison de viles passions économiques et d'un antisémitisme trivialisé. À propos du célèbre juriste Venelin Ganev, il note ainsi : « Il cherche à défendre soigneusement son intérêt économique, lequel passe inévitablement par la privation des droits de membres de la minorité juive. Cela ne reflète nullement une conviction idéologique ou un antisémitisme agressif. Il s'agit plutôt de sa transformation en une composante des mœurs<sup>118</sup>, d'un glissement des sentiments »<sup>119</sup>.

Surtout, et nous sommes ici en présence d'une des thèses centrales de l'ouvrage, Roumen Avramov affirme l'existence d'une parenté entre les intercessions en faveur de Juifs bulgares et les pratiques d'accaparement privé : toutes deux seraient tributaires d'un imaginaire clientélaire des relations sociales. Autrement dit, les interventions pour la défense de Juifs constitueraient le versant heureux d'un fonctionnement sociétal reposant sur les échanges de faveur et les dépendances personnelles. S'il évoque dans de rares instances des personnalités mues par une rectitude morale, Roumen Avramov oppose un modèle bulgare de solidarités interpersonnelles à la « résistance morale réelle » de figures telles que Oskar Schindler<sup>120</sup>. Le postulat d'un itinéraire bulgare singulier pourra prêter à discussion. Les conjonctures politiques modèlent les structures d'opportunité, tout comme elles influencent les pratiques des acteurs. À cet égard, les guerres – périodes de mise en flottement des règles par excellence – constituent des moments privilégiés de transgression de normes. Le cas bulgare ne fait pas exception. Plus important, à travers l'Europe, la littérature sur l'aide à des Juifs persécutés a rarement mis en évidence des biographies univoques, associées à une notion désincarnée du « bien ». La compassion et l'engagement furent plus souvent associés aux registres de la familiarité et de l'affection (des sentiments non exclusifs, par ailleurs, de l'adhésion à une idéologie antisémite). L'empathie et le désir d'assistance furent médiatisés par les figures concrètes d'amis ou de proches avant de revêtir, le cas échéant, un caractère plus systématique<sup>121</sup>.

Incidemment, l'on rejoint ici l'un des débats centraux dans l'historiographie sur la Shoah : comment interpréter les réactions sociétales aux politiques antisémites ? Repli inquiet, assentiment, collaboration active motivée par le désir d'enrichissement et/ou par la légitimité publique soudain conférée à l'expression des sentiments antisémites ? Le chantier est assurément vaste, puisqu'il conviendrait pour l'aborder, et en se limitant à la seule question de la spoliation, d'examiner la composition et l'action des commissions de liquidation, le déroulement des enchères, la sociologie des acquéreurs et de réinscrire l'ensemble des dispositifs et des protagonistes dans une histoire localisée des relations entre Juifs et non-Juifs. L'un des apports du travail de Roumen Avramov est précisément de susciter, chez son lecteur, le désir de poursuivre son travail pionnier. Quelques directions seront ici évoquées.

---

117 Tzvetan Todorov, *La fragilité du bien. Le sauvetage des juifs bulgares. Textes commentés par Tzvetan Todorov, op. cit.*

118 Roumen Avramov emploie ici le terme de *bitovizacija* (bitovisation) dérivé de la notion de *bit* qui désigne certaines pratiques domestiques du quotidien et les « mentalités » censées leur être associées. Sur cet emprunt à la langue et aux sciences sociales russes, voir Iliia Iliev, « Local Uses of Three Soviet Ethnographic Concepts », in Vintila Mihailescu, Iliia Iliev, Slobodan Naumovic (eds), *Studying Peoples in the People's Democracies II: Socialist Era Anthropology in South-East Europe*, Berlin, Lit Verlag, 2008, p. 137-156.

119 Roumen Avramov, « *Spasenie* » i *padenie. Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit.*, p. 160.

120 La référence à Oskar Schindler, industriel allemand qui fut membre du parti nazi, aurait pu se prêter à une autre lecture, tant il est vrai que sa trajectoire met en jeu des rationalités complexes, y compris pécuniaires, ayant évolué au fil du temps.

121 Voir, par exemple, Jacques Semelin, *Persécution et entraides dans la France occupée. Comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Les Arènes et Le Seuil, 2013.

## Poursuivre l'enquête : la sociohistoire des communautés juives bulgares, l'antisémitisme et la sociologie de l'État

Trois pistes de recherche, en particulier, semblent se dessiner à la lecture des écrits de Roumen Avramov : l'histoire sociale des Juifs de Bulgarie, l'antisémitisme et la sociologie historique de l'État.

### Une microhistoire des mondes juifs : faire retour sur l'entre-deux-guerres

Les Juifs de Bulgarie constituaient avant la guerre une communauté numériquement modeste<sup>122</sup>, principalement séfarade<sup>123</sup>. Un savoir conventionnel veut que leur profil social ait été dominé par la figure du commerçant, boutiquier ou artisan (confection, cuir, verre notamment) de condition modeste. Devant la diffusion croissante en Bulgarie d'écrits antisémites dénonçant le « capital juif », l'éditeur et journaliste Buko Piti a publié en 1938 un ouvrage où il esquissait un portrait socioprofessionnel de la communauté : en 1926, selon les données du recensement de la population active, 53 % des Juifs (critère de « nationalité », *narodnost*) auraient vécu du négoce ; 33 % auraient été artisans ou ouvriers. À cette date, seuls 2,3 % occupaient des positions dans la fonction publique ; encore plus infime était la part des propriétaires terriens (0,4 %)124. À la veille de la seconde guerre mondiale, la configuration bulgare étaient ainsi radicalement différente de celle observée en Pologne, en Hongrie ou en Roumanie : en dépit d'un taux d'alphabétisation supérieur à celui de la population majoritaire<sup>125</sup>, les Juifs étaient peu représentés au sein des élites politiques, intellectuelles et artistiques. Sur 2 742 avocats, 81 étaient juifs ; la présence juive au sein de la profession médicale atteignait timidement les 5,5 % en 1939<sup>126</sup>. Par ailleurs, rares étaient les détenteurs de positions fréquemment stigmatisées dans les presses antisémites européennes (prêteur sur gages, par exemple).

C'est précisément cette intelligence du profil socioéconomique des mondes juifs bulgares que Roumen Avramov nous invite à reconsidérer, la jugeant influencée par les catégories morales du communisme : « Les représentants traditionnels et le regard marxiste longtemps dominants minimisent l'ampleur de la propriété juive. Ils se concentrent sur le seul profil commercial et artisanal

---

122 En 1926, on recensait 46 558 Juifs (critère de nationalité), soit 0,85 % de la population, dont 88,5 % étaient nés en Bulgarie (4,8 % en Turquie, 4,6 % en Grèce, Yougoslavie ou Roumanie, et 2,1 % ailleurs). Voir David Koen, « Demografsko i social-ikonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », cité, p. 28.

123 L'implantation de communautés juives sur le territoire de ce qui allait devenir l'État bulgare est attestée dès la période romaine. La seconde vague migratoire fait suite à l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 et à leur installation dans l'Empire ottoman. Majoritairement séfarade, la communauté juive de Bulgarie a accueilli des Juifs ashkénazes originaires de Russie et d'Europe centrale, principalement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Pour une mise en perspective régionale, voir Esther Benbassa, Aron Rodrigue, *The Jews of the Balkans. The Judeo-Spanish Community, 15th to 20th Centuries*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

124 Buko Piti (dir.), *Istinata za položienieto na evreite v Bălgarija. Cifri i dannii*, Sofia, Iz. Biblioteka « Probuda », 1938, p. 32. On notera ici que l'effort visant à démentir les arguments de la littérature antisémite associant judéité et capital n'a nullement favorisé la mise en avant des trajectoires de réussite sociale au sein des mondes juifs bulgares. Astruk Kalev, « Demografsko i stopansko položenie na evreite v Bălgarija », *Sofijski novini*, 32-36, 1938.

125 Selon les données du recensement de 1934, 75,5 % des Juifs (critère confessionnel) vivant en milieu urbain savaient lire et écrire ; parmi les citoyens bulgares, ce pourcentage était de 74 %. Cependant, seuls 2,6 % des Juifs avaient eu accès à l'enseignement supérieur contre 3,4 % des orthodoxes. David Koen, « Demografsko i social-ikonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », cité, p. 33-34.

126 Sur la composition ethnoculturelle de la corporation des avocats, voir « Spisăk na advokatite v Cartsvo Bălgarija na 31 dekemvri 1939 », *Dăržaven vestnik*, 84, 12 avril 1940, p. 2-32 ; « Spisăk na advokatite v Cartsvo Bălgarija kăm 31 dekemvri 1941 », *Dăržaven vestnik*, 91, 29 avril 1942, p. 3-36. Ces listes ne tiennent pas compte de l'existence, vivement contestée par l'Union des avocats et le Haut Conseil judiciaire dans leurs échanges avec le ministère de la Justice, d'avocats dits « ambulants », prestataires de services juridiques aux compétences non reconnues par les associations professionnelles. La distribution ethnoculturelle de ces juristes de fortune n'est pas connue.

de la communauté ou fournissent une lecture orientée des données statistiques afin de la présenter comme exclusivement prolétaire »<sup>127</sup>. Dans la mesure où l'historiographie communiste s'est heurtée à la parcimonie des données statistiques, ainsi qu'à la variabilité des critères de définition de la judéité et des catégories socioprofessionnelles<sup>128</sup>, l'invitation mérite d'être entendue, pour au moins trois raisons.

À un premier niveau, l'adoption d'une définition des appartenances sociales à travers le seul métier – outre son silence sur les patrimoines mobiliers et immobiliers – ne parvient pas à restituer la marqueterie des statuts dans l'entre-deux-guerres, les définitions localisées de la notabilité ou encore le rôle de l'ancienneté lignagère, des réseaux de sociabilité et de l'art de vivre dans la construction des échelles sociales. À défaut de disposer d'enquêtes ayant reconstitué cette mosaïque, retracer l'itinéraire de certaines lignées offrirait sans doute une relation plus nuancée des hiérarchies inter et intracommunautaires. Au détour de l'étude de la spoliation de la firme Balkantabak que détenait le puissant négociant juif Jak Asseo, Roumen Avramov suggère le caractère heuristique d'une telle démarche ; il montre également la contribution possible des archives de la dépossession économique à l'écriture d'une telle histoire sociale, en particulier des quelque 15 000 dossiers de déclaration de patrimoine juif auprès de la Banque centrale qui n'ont, à ce jour, jamais été systématiquement dépouillés<sup>129</sup>. Il ne s'agit en l'occurrence nullement de substituer à une essentialisation de la fragilité du tissu social juif bulgare une réification de la magnificence bourgeoise. L'objectif serait plutôt de s'émanciper d'un usage pauvre des statistiques pour s'intéresser aux formes de visibilité sociale au-delà des classifications socioprofessionnelles. La reconstitution de l'hétérogénéité interne des familles (dont certains membres avaient accédé à la petite bourgeoisie quand d'autres connaissaient la précarité d'une vie d'artisanat) y gagnerait également en finesse<sup>130</sup>. Une telle démarche aiderait en outre à rendre compte des variations temporelles, plus particulièrement, des incidences des changements territoriaux consécutifs aux traités de paix de Bucarest (1913) et de Neuilly (1919), ainsi que de la grande dépression<sup>131</sup>.

En second lieu, un déplacement du regard vers l'échelon microsocial s'impose si l'on souhaite restituer les insertions locales très différenciées des communautés juives en Bulgarie<sup>132</sup>. Les contrastes sont ainsi sensibles entre la capitale Sofia (où la population juive, dotée d'une solide assise dans le négoce, la fabrique et la banque, représentait environ 9 % des habitants et bénéficiait

---

127 Roumen Avramov, « Spasenie » i padenie. Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit., p. 142.

128 Le recensement de 1926 identifie ainsi la judéité à partir de la nationalité déclarée (*narodnost*) ; ceux de 1934 et 1946 utilisent un critère confessionnel. Seuls les recensements de 1926 et de 1946 indiquent l'occupation de la population active. En 1926, la rubrique « industrie » (*promišlenost*) ne distingue pas la grande industrie (*industrijata*) de l'artisanat (*zanajatite*). La notion de « commerce » (*tărgovija*) recouvre négoce et commerce ambulant, deux univers sociaux très contrastés. Deux autres sources ont été usuellement citées : un recensement par profession des Juifs de Sofia, réalisé à l'initiative de la Commune juive de Sofia en 1934, et un dénombrement des artisans indépendants conduit en 1936. De surcroît, le Commissariat aux affaires juives imposa aux artisans, semi-artisans et commerçants ambulants un enregistrement auprès des autorités. Enfin, le *Journal officiel* publia des listes nominatives de Juifs autorisés à exercer leur profession. L'archiviste et historien d'obédience communiste, David Koen, a tenté de systématiser les biais introduits par l'hétérogénéité des sources et des définitions de la judéité dans David Koen, « Demografsko i social-ikonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », cité.

129 Roumen Avramov, « Spasenie » i padenie. Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944, op. cit., p. 152-156.

130 Sur cette pluralité des identifications sociales au sein d'une lignée, voir les mémoires de l'acteur juif bulgare, Icko Finci, *Motocikletăt, Romul Veliki, Naivist, pak togava v Sao Paulo, kakäv sâm za Petăr Bruk? Bobo i drugi četiva*, Sofia, I. Valentin Trajanov, 2008.

131 Une réflexion a été amorcée dans Jens Hoppe, « Juden als Feinde Bulgariens? Zur Politik gegenüber den bulgarischen Juden in der Zwischenkriegszeit », in Dimitar Dahlman, Anke Hilbrenner (dir.), *Zwischen grossen Erwartungen und bösem Erwachen. Juden, Politik und Antisemitismus in Ost- und Südosteuropa 1918-1945*, Paderborn, Schöningh, 2007, p. 217-252.

132 Sur cette démarche, voir Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, op. cit. ; Nicolas Mariot, Claire Zalc, *Face à la persécution. 991 Juifs dans la guerre*, op. cit.

d'une grande visibilité sociale<sup>133</sup>), une poignée de cités s'enorgueillissant de leur historique multiethnicité (Plovdiv et Varna), quelques villes de taille moyenne à ancienne notabilité juive (Ruse, Vidin, Lom, Dupnica et Kjustendil) et un maillage de communes à faible présence juive (Gorna Džumaja, par exemple). Explorer les dissemblances entre processus démographiques, économies urbaines et paysages sociaux éclairerait le zèle différencié des pouvoirs locaux dans l'application des dispositifs antijuifs ainsi que la palette des réactions locales (solidarités, indifférence, dénonciations...) à la mise en œuvre des exclusions professionnelles et de l'aryanisation, ainsi qu'à l'accueil des Juifs expulsés de Sofia en mai 1943<sup>134</sup>.

Roumen Avramov nous laisse entrevoir ces contrastes locaux lorsqu'il évoque les seuils variables appliqués par les agents publics dans l'identification des Juifs « riches » à la demande du Commissariat aux affaires juives en mars 1943. Un traitement plus systématique servirait notre compréhension des pratiques de prédation comme d'entraide ; il permettrait aussi de mieux apprécier les ressources sociales et relationnelles des Juifs bulgares ainsi que la diversité des tactiques de contournement et/ou de résistance face aux politiques antisémites. Il serait de surcroît possible d'en escompter une intelligence nouvelle des relations dans des milieux juifs clivés dans leurs définitions de la judéité, leurs sensibilités politiques et leur vision du sionisme<sup>135</sup>. Certains témoignages suggèrent la pertinence d'une exploration des rivalités internes au négoce juif ; d'autres mettent en évidence les effets d'opportunité que représenta, pour de rares commerçants, l'étalement calendaire des expulsions hors de la capitale en 1943<sup>136</sup>. Il conviendrait d'aller au-delà de ces éléments épars pour brosser un portrait des interactions et concurrences dans les univers juifs et non juifs.

## **Au-delà du débat sur « l'absence/la présence » de l'antisémitisme en Bulgarie : pour une histoire sociale de la stigmatisation des Juifs**

Cette dernière remarque nous conduit vers un second chantier, celui de l'histoire de l'antisémitisme<sup>137</sup>. On l'a dit en introduction, la Bulgarie a longtemps été décrite comme un pays

---

133 Soit 25 783 personnes selon le recensement de 1934 (critère confessionnel). David Koen, « Demografsko i social-ekonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », cité, p. 29.

134 Roumen Avramov évoque ainsi un courrier adressé par un député de Pazardžik, par ailleurs signataire de la protestation de Dimităr Pešev en mars 1943, au Commissariat aux affaires juives en 1943 : il y relayait les doléances des citoyens de la circonscription de Kjustendil, dont il était élu, devant l'arrivée de Juifs expulsés de Sofia, la crise du logement et l'épuisement de la politique de redistribution sociale. Roumen Avramov, « *Spasenie* » i padenie. *Mikroekonomika na dăržavnija antisemitizăm v Bălgarija, 1940-1944*, op. cit., p. 237.

135 Sous réserve d'inventaire, l'on ne saurait exclure que la profondeur des conflits entre sionistes, sionistes-révisionnistes et communistes ait influencé les réponses du Consistoire juif (à majorité sioniste) aux politiques antijuives, les tentatives d'émigration en Palestine et les engagements dans le mouvement partisan.

136 Samuel Arditi est ainsi revenu sur la trajectoire de son père, fabricant et négociant dans la confection qui, étant parvenu à obtenir un report de son expulsion, accéda à une éphémère opulence : « La majorité des fabricants de cravates à Sofia étaient juifs. L'atelier de mon père se retrouva sans concurrent. Il n'y avait pas de tissus, pas de cravates. Les lecteurs doivent savoir qu'à cette époque-là les cravates se faisaient sur commande. On prenait les mesures et on faisait des essayages sur les clients. De la sorte, mon père accumula une coquette somme qui nous aida ensuite au moment de notre expulsion à Ruse. Nous commençâmes à aller manger au restaurant le midi. Nous dévorions des gâteaux à la pâtisserie 'Pačev' ». Samuel Arditi, *Spomeni ot godinite na Holokosta, 1940-1943*, op. cit., p. 18.

137 Pour une mise en perspective historique, voir Krasimir Kănev, « Istoričeski, kulturni i socialno-ekonomičeski predpostavki za antisemitizma v Bălgarija », in Alfred Krispin (dir.), *Antisemitizăm v Bălgarija dnes*, Sofia, IK Kolibri, 2004, p. 29-46 et Nikolaj Poppetrov, « Bulgaria, a Country Devoid of Antisemitism ? Historical Perspectives », in Nadège Ragaru (dir.), *La Shoah en Europe du Sud-Est : les Juifs dans les territoires sous administration bulgare*, op. cit., p. 52-63. Sur les représentations des Juifs et du judaïsme dans les lettres et le folklore bulgares, voir Olga Todorova, « Evreite v bălgarskata slovesnost ot načaloto na XIX vek do Osvoboždenieto », *Librev.com*, 7 septembre 2012 (<https://librev.com/2013-03-30-08-56-39/discussion/bulgaria/1759--ix>) ; Olga Todorova, « Obrazăt na "nečestivija" evrein v bălgarskata knižina ot XVIII-načaloto na XIX vek i văv folklor », *Bălgarski folklor*, 3, 1994, p. 18.

moins touché par les sentiments antijuifs que la Pologne, la Hongrie ou la Roumanie<sup>138</sup>. Ceux-ci, lorsqu'ils étaient concédés, étaient avant tout envisagés comme le fruit d'une importation par le truchement des Russes blancs après 1917, puis des étudiants bulgares rentrés d'Allemagne nazie dans les années 1930, l'insistance sur cette extranéité servant à souligner le faible degré de pénétration des idées antisémites dans le pays. Certes, quelques travaux ont tenté d'identifier les vecteurs de diffusion de l'antisémitisme en Bulgarie, en particulier le rôle de l'imprimé<sup>139</sup>. Leur démarche se heurte à la rareté des données disponibles sur la réception des publications ; elle ne permet pas non plus d'accéder aux milieux ruraux peu lettrés, qui n'ont eu qu'un accès limité aux éditions urbaines.

Pour éclairer la singularité supposée de la trajectoire bulgare sont usuellement mobilisés des arguments d'ordre démographique et socioéconomique. Le faible nombre des Juifs et l'ancienneté de leur implantation auraient été au fondement de relations intercommunautaires empreintes de chaleur et de confiance mutuelle<sup>140</sup>. Le récit économique se décline généralement comme suit : peu représentés dans la banque, l'industrie et l'intelligentsia, les Juifs n'auraient pas été considérés comme d'éventuels concurrents par la jeune bourgeoisie bulgare après la fin de l'Empire ottoman<sup>141</sup>. Deux autres groupes auraient assumé ce rôle : les membres de l'ancienne élite terrienne et administrative ottomane turcophone restés en Bulgarie et confrontés à un brutal déclassement politique et social<sup>142</sup> et les Grecs, parmi lesquels se recrutait une influente bourgeoisie marchande<sup>143</sup>. Le propos n'est pas inexact ; il mériterait toutefois d'être affiné en tenant compte de l'existence de conjonctures critiques et en saisissant les mutations survenues au-delà des milieux élitaires.

Examinant les décennies qui ont suivi la création d'un État bulgare indépendant (*de facto* en 1878), l'historienne Olga Todorova a attiré l'attention sur la crise induite par la perte des marchés ottomans et sur son rôle dans l'émergence d'un antisémitisme à fondement économique dans les années 1890<sup>144</sup>. La période de l'entre-deux-guerres, période de crise sociale et identitaire associée à l'afflux de centaines de milliers de réfugiés des territoires perdus et au paiement des réparations du

---

138 Cette lecture a été notamment vulgarisée dans Wolf Oshlies, *Bulgarien - Land ohne Antisemitismus*, Erlangen, Ner-Tamid-Verlag, 1976. Depuis, elle a fait l'objet d'un travail critique dans Stefan Troebst, « Antisemitismus im "Land ohne Antisemitismus": Staat, Titularnation und jüdische Minderheit in Bulgarien, 1878-1993 », in Mariana Hausleitner, Monika Katz (dir.), *Antisemitismus im östlichen Europa*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1995, p. 109-125. Pour une comparaison des antisémitismes bulgare et roumain, voir William I. Brustein, Ryan D. King, « Balkan Anti-Semitism: The Cases of Bulgaria and Romania before the Holocaust », *East European Politics and Societies*, 18 (3), 2004, p. 430-454, et Ethan Hollander, « The Final Solution in Bulgaria and Romania: A Comparative Perspective », *East European Politics and Societies*, 22 (2), 2008, p. 203-248.

139 Sur les stéréotypes antisémites dans la presse, voir Veselina Kulenska, « The Antisemitic Press in Bulgaria at the End of the XIXth Century », *Quest. Issues in Contemporary Jewish History*, 3, juillet 2012 ([www.quest-cdejournal.it/focus.php?id=297](http://www.quest-cdejournal.it/focus.php?id=297)), et Vladimir Paunovski, « The Attitude of the Vilaet Newspaper Dounav towards the Antisemitism », *Études balkaniques*, 4, 1994, p. 3-13.

140 Une brève comparaison avec la démographie française (en 1939 on estimait les Juifs à environ 0,75 % de la population française) conduit à privilégier la perspective diachronique sur le simple énoncé statistique. Alors qu'en France maints migrants juifs établis entre les deux guerres furent envisagés comme des « nouveaux venus » étrangers et comme des concurrents économiques, les Juifs bulgares à la présence multiséculaire ne furent pas construits dans ces catégories.

141 Certains auteurs avancent comme facteur explicatif l'existence d'une commune expérience du « joug ottoman », Juifs et chrétiens ayant pareillement relevé de catégories minoritaires. C'est omettre la stratification des statuts minoritaires au sein de l'Empire et la variété des choix politiques effectués au temps des luttes pour l'indépendance. Sur le XIX<sup>e</sup> siècle, voir Nikolaj Todorov, « Evrejskoto naselenie v balkanskite provincii na Osmanskata imperija prez XV-XIX v. », in *Proučvanija za istorijata na evrejskoto naselenie v bălgarskite zemi XV-XIX vek*, Sofia, Izdatelstvo na BAN, 1980, p. 7-20. Pour une réflexion à l'échelle de l'Empire ottoman, voir Julia Philipps Cohen, *Becoming Ottomans. Sephardi Jews and Imperial Citizenship in the Modern Era*, Oxford, Oxford University Press, 2014, et le classique Benjamin Braude, Bernard Lewis (eds), *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, New York/Londres, Holmes & Meier, vol. I, 1982.

142 Bernard Lory parle à cet égard d'« inimitié constitutive », in Bernard Lory, « Strates historiques des relations bulgaro-turques », *Cemoti*, 15, 1993, p. 149-167 (<http://cemoti.revues.org/330>).

143 Roumen Avramov a lui-même documenté l'une de ces instances de confrontation dans Roumen Avramov, « Anhialo, 1906: političeska ikonomija na edin etničeski konflikt » (<http://www.librev.com/index.php/discussion-bulgaria-publisher/2675-1906>).

144 Olga Todorova, « The Nineteenth-Century Bulgarians' Perception of the Jews », *Études Balkaniques*, 3-4, 1995, p. 40-41.

traité de Neuilly (1919), mériterait d'être relue à l'aune de cette crise<sup>145</sup>. L'historiographie communiste, que l'on ne saurait soupçonner d'être indifférente aux conflits sociaux, a justement souligné l'approfondissement des clivages socioéconomiques consécutif à la grande dépression et mis en évidence l'extension de l'emploi ouvrier en milieu juif<sup>146</sup>. Son intérêt s'est cependant tourné vers l'évolution duale de la communauté juive (une opulente et conservatrice bourgeoisie se dissociant de milieux populaires précarisés, tentés par le communisme) plutôt que vers les éventuels conflits économiques entre Juifs et non-Juifs.

Sans doute serait-il fructueux de prolonger l'analyse en explorant, branche par branche, les concurrences professionnelles changeantes et en les replaçant dans leur contexte politique, celui de la consolidation d'une mouvance nationaliste de militaires déclassés et de membres d'une petite intelligentsia désœuvrée et de l'instauration d'un régime monarchique autoritaire<sup>147</sup>. Roumen Avramov en a l'intuition, qui fait allusion à un secteur de la soie sous tension<sup>148</sup>. D'autres mondes gagneraient à être scrutés, ceux de la confection, du cuir ou même de la pharmacie. À la différence d'autres corporations de métiers (les avocats ou les médecins, par exemple), l'Union des commerçants et l'Union des pharmaciens soutinrent, à l'hiver 1940, l'adoption de mesures d'exclusion professionnelle à l'encontre des Juifs<sup>149</sup>. Le dépouillement des archives des unions professionnelles pourrait fournir une source précieuse<sup>150</sup> et révéler la constitution d'un antisémitisme « du même » : la défiance, la détestation auraient visé non d'inaccessibles grands bourgeois, banquiers, entrepreneurs ou lettrés, mais des êtres proches, socialement et spatialement. L'on ne saurait en outre exclure la possibilité que le chômage, l'inflation, les pénuries et le marché noir associés à la seconde guerre mondiale ont conféré une certaine audience à la rhétorique antisémite des autorités bulgares, rhétorique prompte à dépeindre les Juifs sous les traits de profiteurs et/ou d'agents subversifs du communisme international.

Le détour par la sociologie des professions permettrait enfin de renouveler les termes du débat sur les rapports entre « antisémitisme sociétal » et « antisémitisme d'État ». Ont souvent été distingués en Bulgarie une société dite « tolérante » envers les minorités juives et des élites décisionnelles qui auraient, en une configuration singulière (la monarchie autoritaire de Boris III) et un temps circonscrit (la guerre), appliqué des politiques antijuives. Cette dichotomie n'est pas sans soulever des difficultés méthodologiques qu'une relecture des archives de la spoliation peut aider à surmonter. Tout d'abord, il convient de renoncer à une lecture duale État/société, postulant l'extranéité de la seconde par rapport au premier. On risquerait d'oublier que les dispositifs conçus dans le secret de cercles dirigeants étroits furent mis en œuvre par une large gamme d'agents (bureaucrates, fonctionnaires de police et du renseignement, élus locaux, mais aussi entrepreneurs promus administrateurs provisoires de firmes juives, juristes, agronomes et enseignants membres des commissions de liquidation, etc.). Ensuite, parcourir l'éventail des acteurs ne signifie pas

---

145 Sur l'accueil incertain de ces réfugiés, voir Theodora Dragostinova, « Competing Priorities, Ambiguous Loyalties: Challenges of Socioeconomic Adaptation and National Inclusion of the Interwar Bulgarian Refugees », *Nationalities Papers*, 34 (5), novembre 2006, p. 549-574.

146 David Koen, « Demografsko i social-ikonomičesko položenie na bălgarskite evrei (1926-1946) », cité, p. 29.

147 L'historiographie bulgare tend à s'inscrire dans une histoire des idées attentive au contenu de publications antisémites plus qu'à leurs résonances sociétales. Il serait intéressant d'examiner les sentiments antijuifs qui ont pu exister au sein des milieux populaires et d'une petite classe moyenne peu lettrée, et de les placer en regard des trajectoires de mobilité sociale descendante postérieures à la grande dépression. Sur la quête identitaire associée à la période de l'entre-deux-guerres, voir Ivan Elenkov, Rumen Daskalov (dir.), *Zašto sme takiva ? V tãrsene na bălgarskata kulturna identičnost*, Sofia, Prosveta, 1994.

148 Roumen Avramov, « Spasenie » i padenie. Mikroikonomika na dãržavnija antisemitizãm v Bãlgarija, 1940-1944, op. cit., p. 178.

149 Šlomo Šealtiel, *Ot rodina kum otečestvo. Emigracija i nelegalna imigracija ot i prez Bãlgarija vãv perioda 1939-1949*, Sofia, U.I. Kliment Ohridski, 2009, p. 41, note 21.

150 À titre comparatif, l'on pourra se reporter aux études de Claire Zalc sur le milieu des boutiquiers et de Florent Le Bot sur le secteur du cuir en France. Claire Zalc, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010, et Florent Le Bot, *La fabrique réactionnaire. Antisémitisme, spoliations et corporatisme dans le cuir, 1930-1950*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

souscrire à un postulat d'intentionnalité ou déduire des actes observés l'évidence de convictions idéologiques ou morales sur lesquelles ces actes auraient été fondés<sup>151</sup>. Afin de cerner l'irrégulière diffusion de l'antisémitisme dans la société bulgare, voire de réfuter la pertinence d'une analyse des politiques antijuives en termes d'antisémitisme, il importe de restituer l'épaisseur historique du tissu social. La notion de *bitoviziran antisemitizăm* (antisémitisme de mœurs) développée par Roumen Avramov pour décrire l'extension des frontières du permissible et la banalisation des actes antijuifs gagnerait à être mobilisée au-delà des univers sociaux qu'il envisage (principalement les élites) pour scruter avec soin les logiques sociales ayant pu fonder l'acceptation, voire la participation active aux politiques antijuives.

## **Des « bureaucraties ordinaires » en des « temps extraordinaires » : une sociologie de l'État bulgare post-ottoman**

Un troisième et dernier chantier sera ici brièvement évoqué : une étude de l'« antisémitisme de bureau » qui se situerait au-delà de l'alternative entre intentionnalisme et fonctionnalisme<sup>152</sup>. Plusieurs enquêtes restent ici à mener, qui portent sur les (dis)continuités des dispositifs juridiques et institutionnels, la transmission des savoir-faire bureaucratiques, les articulations entre échelons décisionnels nationaux et locaux et, plus largement, les traits saillants d'une brève trajectoire étatique bulgare. La bureaucratie qui met en œuvre les mesures de dépossession économique est en effet une jeune administration établie après la sortie de l'Empire ottoman (*de facto* en 1878, *de jure* en 1908). En quelques décennies, cette élite technocratique émergente a affronté trois conflits armés (dont un particulièrement destructeur, la première guerre mondiale), plusieurs changements de régime et maints coups d'État, soit des remodelages incessants des institutions et des cadres de la fonction publique.

Cette faible épaisseur historique des appareils étatiques nationaux, l'historiographie de l'Europe du Sud-Est l'a longtemps décrite en termes de « retard »<sup>153</sup>. En ces régions post-impériales, l'émergence d'une modernité institutionnelle, économique et sociale aurait été non seulement tardive, mais enveloppée d'un voile oriental. Dans ces lectures volontiers téléologiques de l'histoire (qui ne sont pas sans faire écho aux normativités des débats contemporains sur les États « faibles »), l'édification de la grandeur occidentale semble avoir eu pour pendant l'expression d'une douce condescendance envers les marges<sup>154</sup>. Une réflexion sur la genèse des institutions, sur l'apprentissage des rôles, sur les *ethos* des cadres ou encore sur l'efficacité bureaucratique des États de fabrique dite récente n'en apparaît que plus nécessaire<sup>155</sup>.

---

151 Ainsi que l'a démontré Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, 53, décembre 2003, p. 154-177.

152 Laurent Joly, *Enquête au cœur de la préfecture de police de Paris et du commissariat général aux questions juives (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2011.

153 Daniel Chirot (ed.), *The Origins of Backwardness in Eastern Europe. Economics and Politics from the Middle Ages until the Early Twentieth Century*, Berkeley, University of California Press, 1984.

154 Pour une réflexion critique sur ces approches, voir Maria Todorova, *Imaginaire des Balkans*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 (1<sup>ère</sup> édition en anglais en 1997) ; Constantin Iordachi, « Surmonter l'orientalisme : nouvelles approches de l'histoire moderne des Balkans », *Critique internationale*, 63, 2014, p. 173-180. Récemment, l'emploi de la notion de « régime d'historicité » empruntée à François Hartog a permis de renouveler les termes du débat. Diana Mishkova, Balázs Trencsényi, Marja Jalava (eds), *Regimes of Historicity in Southeastern and Northern Europe, 1890-1945. Discourses of Identity and Temporality*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

155 Soulignons ici que l'historiographie de l'Empire ottoman et de la Turquie kémaliste a connu ces dernières décennies un renouvellement remarquable qui a conduit à remettre en question les postulats culturalistes et/ou développementalistes ayant longtemps informé la sociologie de l'État en terres ottomanes. Un travail similaire reste à accomplir non depuis le cœur, mais depuis l'extrémité balkanique de l'Empire. Voir l'excellent Marc Aymes, Benjamin Gourisse, Élise Massicard (dir.), *L'art de l'État en Turquie. Arrangements de l'action publique de la fin de l'Empire ottoman à nos jours*, Paris, Karthala, 2013.



L'étude de la spoliation soulève en l'occurrence une énigme fascinante : les parcimonieux travaux dont nous disposons sur l'occupation par la Bulgarie de territoires yougoslaves et grecs donnent à voir une puissance publique bulgare pauvre en ressources budgétaires et humaines, dont les ambitions de façonnage des institutions et des hommes furent promptement déçues<sup>156</sup>. Les archives nationales abondent de rapports de préfets bulgares dénonçant l'inefficacité, la brutalité et la prévarication des administrateurs envoyés en terres occupées. Or l'étude de la spoliation, des rafles et des liquidations postérieures aux déportations semble démentir le postulat d'une faible performance étatique bulgare. Comment éclairer ce paradoxe apparent ? La priorité conférée par les pouvoirs publics à ce secteur d'intervention expliquerait-elle la surprenante diligence des cadres, elle-même référée à des logiques de recrutement, de rémunération et de promotion spécifiques ? Que sait-on des relations entre l'institution nouvelle du Commissariat aux affaires juives et les administrations à plus longue historicité ? Faudrait-il, plus systématiquement, remettre à plat les grilles de lecture appliquées au déchiffrement de l'action publique en Bulgarie post-ottomane ? À cette fin, l'on devrait convoquer dans le récit, au-delà des employés du Commissariat et de la Banque centrale, les préfets de région, les élus et administrations municipaux, mais aussi la police et les services de renseignement. La structuration des relations verticales et horizontales au sein de l'appareil d'État mériterait une attention plus fine, de même que l'examen des marges d'autonomie laissées aux acteurs locaux d'une région à l'autre (chacune ayant suivi une trajectoire propre de rattachement à l'État central).

Si l'on souhaite restituer l'historicité des pratiques de bureau de la seconde guerre mondiale, reste par ailleurs à déterminer la profondeur temporelle qu'il convient d'explorer. L'horizon pertinent est-il celui de l'ère ottomane, de la formation de l'État après 1878 ou encore de l'autoritarisme des années 1930 ? Et si l'enquête s'instrumente de comparaisons, lesquelles retenir : devrait-on mettre en regard la dépossession des Juifs de l'expropriation et du pillage d'anciens propriétaires ottomans ou grecs après la sortie de l'Empire ottoman, à l'issue des guerres balkaniques ou pendant la première guerre mondiale ? Se pourrait-il que certaines pratiques de « nationalisation » des territoires par l'État (entendue ici comme effort pour conférer une désignation nationale à des espaces et des êtres) aient été alors définies, avant d'être redéployées pendant la seconde guerre mondiale ? Ou serait-il plus pertinent, par exemple pour rendre raison des demandes d'intercession visant l'acquisition de biens spoliés, d'interroger l'histoire de la prévarication sur la moyenne durée en Bulgarie et d'explorer les incidences de l'introduction d'une dictature personnelle par le roi Boris III en 1935 ? À compter de cette date, les partis politiques furent dissous et le pouvoir fut confisqué par la Cour, l'armée et une coterie d'hommes politiques jouissant des faveurs de la famille royale. La prise en compte de ces paramètres éclairerait sans doute les registres de sollicitation auprès du ministre de l'Intérieur ou du Commissariat aux affaires juives employés par les élus comme les citoyens plus humbles. Elle jetterait aussi un éclairage nouveau sur les formes revêtues par les protestations publiques contre la législation antijuive et/ou le contournement des consignes du pouvoir central ou local.

---

156 Vančo Stojčev, *Bugarskiot okupaciski sistemi vo Makedonija, 1941-1944*, Skopje, "Grigor Prličev", 1996.

## Conclusion

Vingt-cinq ans après la chute du communisme, si certaines facettes de la Shoah dans l'ancienne « Europe de l'Est » ont fait l'objet d'avancées historiographiques majeures, un déséquilibre demeure entre la richesse des travaux consacrés à la spoliation à l'Ouest de l'Europe et ceux abordant des contrées, balkaniques notamment, longtemps demeurées périphériques. Réincorporer ces territoires dans le récit européen des persécutions antijuives pendant la seconde guerre mondiale fournirait non seulement une vision plus globale des institutions, acteurs et pratiques de destruction de la vie économique juive en Europe, mais aussi des mécanismes de la Shoah. La multiplication des études localisées fournira peut-être le socle empirique nécessaire à l'élaboration de démarches croisées et/ou connectées, encore trop rares dans les travaux sur la spoliation.

Dans le présent état des savoirs historiographiques, j'ai tenté d'argumenter que le cas bulgare présente une double singularité dont il est possible de faire matériau pour renouveler les interrogations historiennes. Il est trivial de rappeler que l'avenir ressemble rarement à l'advenu. Le point mérite toutefois d'être souligné lorsque l'on sait que, dans le « vieux Royaume » de Bulgarie, l'enchaînement entre dépossession économique et déportation fut brisé. De cette rupture, il convient d'interroger les conditions de possibilité et d'en tirer des enseignements pour notre compréhension du nazisme à l'échelle européenne. Troublante, la trajectoire bulgare l'est également parce qu'elle échappe partiellement à la tripartition entre États satellites, alliés et occupés de/par l'Allemagne. Nous sommes en présence d'un pays qui signa le Pacte tripartite en mars 1941, sans toutefois envoyer des troupes sur le front de l'Est. Pour désigner cette période, l'historiographie communiste bulgare avait systématiquement substitué à la notion d'« alliance » celle d'« occupation ». Dénoncer cette distorsion des faits ne saurait suffire pour éclairer la prégnance, dans l'espace public bulgare aujourd'hui, d'un imaginaire des décisions de la seconde guerre mondiale comme subies.

Pour en rendre raison, il convient de rappeler que les élites bulgares ont, en particulier à partir des guerres balkaniques (1912-1913), formulé et transmis une lecture de l'histoire nationale comme succession de dominations impériales et de relations asymétriques avec des grandes puissances plus prédatrices que protectrices. Cette convention cognitive a conduit les acteurs locaux à référer leurs arbitrages à un système de contraintes extérieur. C'est à l'aune de cet itinéraire qu'il conviendrait d'interroger plus avant les usages des injonctions allemandes, les traductions localisées des attentes berlinoises, ainsi que les formes d'autonomie des bureaucrates locaux. L'Allemagne constitue l'un des grands absents de la narration des politiques antijuives offerte par Roumen Avramov. On en conçoit volontiers les raisons : l'auteur a souhaité souligner la responsabilité des acteurs locaux dans la prédation des biens juifs, prenant le contrepied d'une historiographie qui avait abusivement présenté l'alliance avec l'Allemagne comme une aliénation de souveraineté. Non, les mesures antijuives ne furent pas (seulement) une concession à Hitler, effectuée dans l'espoir de gains territoriaux. Oui, elles furent mises en œuvre par des agents de l'État bulgare (fût-ce sur sollicitation allemande et avec l'assistance des organes de répression allemands, dont la gestapo). Il serait toutefois précieux de réinscrire cette réflexion sur l'autonomie des acteurs bulgares dans une histoire de moyenne durée des stratégies d'extraversion des élites bulgares et de leurs incidences sur l'opération de l'appareil d'État<sup>157</sup>.

Salué par une minorité d'historiens, de sociologues et de militants du secteur non gouvernemental désireux de faire connaître l'ampleur des violences antijuives en Bulgarie, dénoncé

---

157 Jean-François Bayart a défini « le paradigme de la stratégie de l'extraversion », comme ce qui « insiste sur la fabrication et la captation d'une véritable rente de la dépendance comme matrice historique de l'inégalité, de la centralisation politique et des luttes sociales ». Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 5, 1999, p. 97-120.

comme une atteinte à l'intérêt national et à la « vérité historique » par certains milieux politiques et journalistiques, l'ouvrage de Roumen Avramov représente l'une des premières tentatives d'écriture d'une histoire à juste distance, exigeante dans sa documentation comme dans son argumentation. Gageons qu'elle ouvrira la voie à d'autres travaux capables de restituer pleinement les convergences et divergences entre les persécutions observées dans l'« ancien » et le « nouveau » Royaumes. Une telle écriture du passé exigera que les développements de la seconde guerre mondiale soient référés aux temporalités courtes, moyennes et longues dans lesquelles ils viennent prendre place et que le récit des choix bulgares soit tissé dans la trame globale de l'histoire de la Shoah en Europe.